Le bien-être de l'enfant et le revenu familial

Un nouveau regard au débat sur la pauvreté

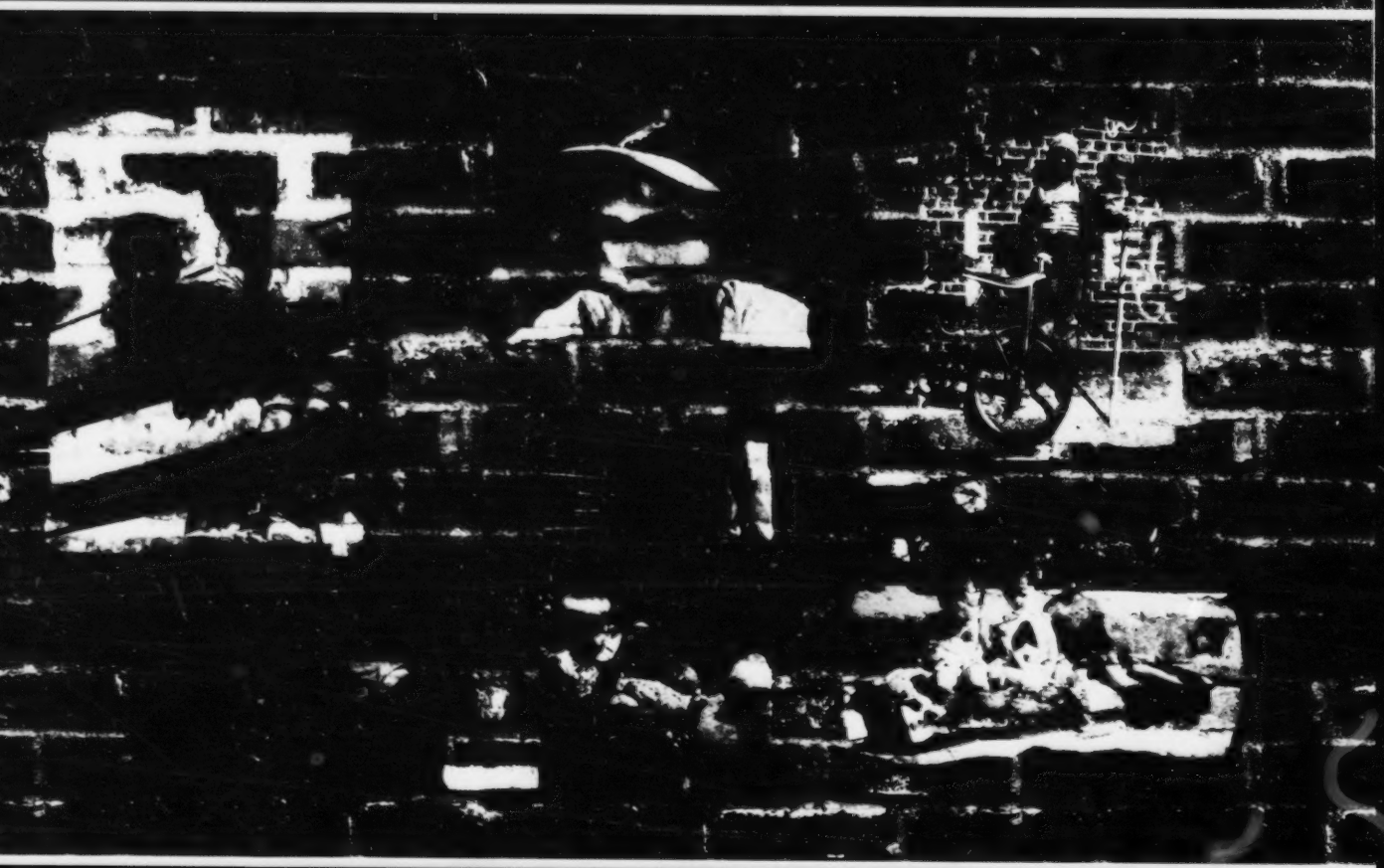

par David P. Ross et Paul Roberts

Conseil canadien de développement social

Le bien-être de l'enfant et le revenu familial est publié avec le soutien financier de la Fondation Laidlaw.

Nous remercions aussi la Direction des Partenariats en développement social de Développement des ressources humaines Canada pour son soutien continu aux travaux de recherche du CCDS.

Le Conseil canadien de développement social est un membre de Centraide.

101-01146/

Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : Un nouveau regard au débat sur la pauvreté

par David P. Ross et Paul Roberts

Conseil canadien de développement social, août 1999

Droits d'auteur © 1999 du Conseil canadien de développement social. Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans permission écrite de l'éditeur.

Les analyses et opinions présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position ni les politiques de la Fondation Laidlaw ni de Développement des ressources humaines Canada.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Ross, David P.
Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté

Also published in English under the title: *Income and Child Well-being: A new perspective on the poverty debate*

ISBN 0–88810–485–5

1. Enfants – Développement – Canada. 2. Revenu – Canada. 3. Famille – Aspect économique – Canada. 4. Pauvreté – Canada. 5. Qualité de la vie – Canada. I. Roberts, Paul, 1962– II. Conseil canadien de développement social. III. Titre

HQ792.C3R6714 1999 305.231'0971 C99–900555–3

Le bien-être de l'enfant et le revenu familial est publié avec le soutien financier de la Fondation Laidlaw. Le CCDS remercie aussi la Direction des Partenariats en développement social de Développement des ressources humaines Canada pour son soutien continu aux travaux de recherche du CCDS.

Traduction : Arlette Sinquin
Graphisme de couverture : Aubut & Nadeau Services Inc.
Imprimé sur papier recyclé canadien.

Publié par le :
Conseil canadien de développement social
441, rue MacLaren, 4e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977; fax : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca Internet : www.ccsd.ca

Publication aussi disponible chez Renouf : Tél. : (613) 745-2665; fax : (613) 745-7660

TABLE DES MATIÈRES

Liste des graphiques v

Remerciements vii

Sommaire exécutif ix

Introduction 1

1e PARTIE : Le revenu familial et le développement de l'enfant

Les milieux où sont élevés les enfants

La famille 3
- Le fonctionnement familial 5
- La dépression parentale 6
- Parents qui ont vécu des expériences traumatiques pendant l'enfance 7
- Stress chronique chez les parents 8
- Exposition aux fumeurs adultes à domicile 9
- Changements fréquents d'école 10
- Vivre dans un logement inférieur aux normes 11
- L'accès à un ordinateur à domicile 12

La communauté 13
- Les quartiers à problèmes 14
- La sécurité du quartier 15
- Des voisins amicaux, serviables 16

Les résultats dans le développement des enfants

Le comportement 17
- Agressivité indirecte 18
- Troubles affectifs 19
- Hyperactivité et manque d'attention 20
- Comportements délinquants 21
- Se faire des amis qui s'attirent des ennuis 22

La santé 23
- La santé en général 23
- La capacité de bien fonctionner 24

Les résultats au niveau de l'apprentissage 25
Le développement du vocabulaire 25
Les résultats en mathématiques 26
La lecture pour le plaisir 27
Le besoin d'éducation spéciale 28
La participation culturelle et récréative 29
Les sports d'équipe 30
Les sports informels 31
Les cours de musique, de danse et d'arts 32
La participation aux clubs et aux programmes communautaires 33
Les adolescents qui ne sont ni aux études ni avec un emploi 34

2e PARTIE : Le lien entre la pauvreté et les résultats chez l'enfant

La mesure de la pauvreté 35
Les seuils de pauvreté et le développement de l'enfant 36
Les tendances récentes dans la répartition du revenu familial 38
Lier le développement de la politique publique aux revenus familiaux 40

Conclusion 41

Notes techniques 43

Appendice 46

Notes explicatives 47

LISTE DES GRAPHIQUES

1e Partie : Le revenu familial et le développement de l'enfant

Les milieux où sont élevés les enfants

Graphique 1 : Enfants élevés dans une famille peu fonctionnelle 5
Graphique 2 : Enfants vivant avec un parent montrant fréquemment des symptômes de dépression 6
Graphique 3 : Parents qui ont vécu des expériences traumatiques pendant l'enfance 7
Graphique 4 : Parents avec niveau élevé de stress chronique 8
Graphique 5 : Familles avec des fumeurs réguliers 9
Graphique 6 : Enfants qui changent d'école 3 fois ou plus avant d'avoir 11 ans 10
Graphique 7 : Enfants vivant dans un logement inférieur aux normes 11
Graphique 8 : Familles sans ordinateur à domicile 12
Graphique 9 : Enfants vivant dans un quartier à problèmes 14
Graphique 10 : Enfants vivant dans un quartier non sécuritaire 15
Graphique 11 : Enfants vivant dans un voisinage plus hostile 16

Les résultats dans le développement des enfants

Graphique 12 : Enfants avec un niveau élevé d'agressivité indirecte 18
Graphique 13 : Enfants avec niveau élevé d'anxiété due à des troubles affectifs 19
Graphique 14 : Enfants avec un comportement hyperactif 20
Graphique 15 : Enfants avec des comportements délinquants fréquents 21
Graphique 16 : Enfants se liant avec d'autres enfants qui s'attirent souvent des ennuis 22
Graphique 17 : Enfants pas en excellente santé 23
Graphique 18 : Enfants avec des problèmes de santé de base liés au fonctionnement quotidien 24
Graphique 19 : Enfants avec du retard dans le développement du vocabulaire 25
Graphique 20 : Proportion d'enfants avec des difficultés en mathématiques 26
Graphique 21 : Enfants qui lisent rarement par plaisir 27
Graphique 22 : Enfants qui ont besoin d'une éducation spéciale 28
Graphique 23 : Enfants qui participent rarement à des sports d'équipe 30
Graphique 24 : Enfants qui participent rarement à des activités sportives informelles 31

Graphique 25 : Enfants qui prennent rarement des cours de musique, de danse ou d'autres arts 32
Graphique 26 : Enfants qui participent rarement à des clubs ou groupes communautaires 33
Graphique 27 : Adolescents plus âgés ni aux études ni avec un emploi 34

2e Partie : Le lien entre la pauvreté et les résultats chez l'enfant

Graphique 28 : Perception par les Canadiens de la pauvreté au fil des ans 37
Graphique 29 : Approche par quintile de revenu, familles avec des enfants de moins de 18 ans 39

REMERCIEMENTS

Les auteurs sont reconnaissants des conseils avisés et du soutien de leurs collègues du CCDS Ellen Adelberg, Louise Hanvey et Katherine Scott. Leurs connaissances en la matière et leurs idées sur la façon d'interpréter au mieux et de présenter les résultats sont inestimables.

Nous tenons aussi à remercier de leur intérêt constant et de leur soutien les membres de la Division de la recherche appliquée à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) ainsi que l'équipe de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, à Statistique Canada. Par ailleurs, nous apprécions à sa juste valeur l'appui continuel de la Fondation Laidlaw et de la Direction des Partenariats en développement social à DRHC – sans qui ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Il s'est passé deux événements significatifs au cours des dernières années en ce qui a trait à l'étude et au débat sur le bien-être des enfants au Canada. Premièrement, il y a eu la publication de données nouvelles et importantes dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) et de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). En second lieu, on a vu la croissance du débat public sur la signification et la mesure de la pauvreté au Canada. Essentiellement, ce débat se déroule entre ceux qui considèrent qu'il y a une énorme exagération de la pauvreté et ceux qui pensent que la pauvreté au Canada est, en fait, sous-estimée.

En menant la recherche pour ce rapport, les auteurs ont commencé à se rendre compte que ce dont on a besoin au Canada, c'est une approche nouvelle et réaliste qui nous permettra de déterminer un seuil de pauvreté approprié. Avec cela à l'esprit, les auteurs ont structuré leur recherche autour de la question suivante : À propos qu'en serait-il si les efforts pour lutter contre la pauvreté au Canada avaient pour objectif principal de produire des enfants sains?

Dans la 1e partie de ce rapport, les auteurs examinent 27 facteurs du développement de l'enfant, y compris le fonctionnement familial, la sécurité du quartier, l'agressivité, l'état de santé, les résultats en mathématiques et dans le développement du vocabulaire, et la participation à des sports ou clubs communautaires. Ils ont trouvé que le revenu familial joue un rôle crucial dans le processus du développement de l'enfant : dans 80% des variables observées, les risques de résultats négatifs et la probabilité de piètres conditions de vie étaient notablement plus élevés pour les enfants vivant dans des familles avec un revenu annuel inférieur à 30 000 $. C'était également le cas dans 50% des variables observées pour les enfants dans des familles avec un revenu annuel inférieur à 40 000 $.

Dans le cadre de cette analyse, les auteurs ont réparti le processus du développement de l'enfant en six catégories : la famille, la communauté, le comportement, la santé, les résultats au niveau de l'apprentissage, et la participation culturelle et récréative.

La famille

- Les enfants de familles à faible revenu ont deux fois plus de risques de vivre dans une famille dysfonctionnelle que les enfants de familles à revenu élevé.

- Près de 35% des enfants de familles à faible revenu vivent dans un logement inférieur aux normes, par rapport à 15% des enfants de familles à revenu élevé.

La communauté

- Plus d'un quart des enfants de familles à faible revenu vivent dans un quartier à problèmes, par rapport à un dixième des enfants de familles à revenu élevé.

Le comportement

• Près de 40% des enfants de familles à faible revenu font preuve d'un haut niveau d'agressivité indirecte (incitation à la bagarre entre autres enfants ou entre membres de la famille) par rapport à 29% des enfants de familles avec un revenu de 30 000 $ ou plus.

La santé

• Les enfants de familles à faible revenu ont 2 fois et demi plus tendance que ceux des familles à revenu élevé à avoir un problème avec une capacité de base ou plus, comme des troubles de la vue, de l'ouïe, de la parole ou moteurs.

Les résultats au niveau de l'apprentissage

• Plus de 35% des enfants de familles à faible revenu montrent un retard dans le développement du vocabulaire, par rapport à environ 10% des enfants de familles à revenu plus élevé.

La participation culturelle et récréative

• Près des trois-quarts des enfants dans les familles à faible revenu participent rarement à des sports d'équipe, par rapport à un quart des enfants dans les familles à revenu élevé.

Dans la 2e partie du rapport, les auteurs traitent du lien entre les seuils de pauvreté et le développement de l'enfant. La plupart du débat aujourd'hui tourne autour de l'établissement d'un seuil de pauvreté «approprié», ce qui a pour effet non seulement de détourner l'attention du sort des enfants pauvres et de leur famille, mais aussi d'ignorer la question de savoir pourquoi tout d'abord il faut établir des seuils de pauvreté. Ce rapport essaye de définir ce qui est un niveau inacceptable d'inégalité entre les familles – c'est-à-dire qui ne réussit pas à assurer en gros des chances égales dans la vie de tous les enfants. Les auteurs suggèrent qu'une fois qu'on aura déterminé le niveau auquel les enfants subissent une «pauvreté des chances», la discussion pourra alors porter sur les meilleurs moyens de changer les circonstances pour que les enfants aient des chances optimales de développer tout leur potentiel et de devenir des adultes épanouis.

Ce rapport démontre que le niveau de revenu dont les familles ont besoin pour optimiser les chances de plein développement de leurs enfants va bien au-delà du montant nécessaire pour la provision essentielle de nourriture, de vêtements et de logement. Selon leur recherche, les auteurs suggèrent qu'un seuil de pauvreté approprié devrait se situer dans un éventail de 30 000 $ à 40 000 $ pour une famille de quatre. Ce seuil est plus élevé qu'aucun autre actuellement en utilisation, comme le seuil de pauvreté suggéré par le Fraser Institute et plus haut que le seuil de faible revenu de Statistique Canada (SFR). Il est aussi plus élevé qu'un seuil de pauvreté suggéré par le grand public lors de sondages d'opinion, et il est bien en dessous du niveau médian du revenu au Canada.

En passant en revue les tendances des salaires des 25 dernières années, les auteurs ont trouvé que l'inégalité du revenu entre les familles avec enfants s'est aggravée. En 1973, les 20% des familles les plus pauvres avec enfants ne gagnaient que 5,3% du total du revenu du marché – c'est-à-dire les revenus d'emploi et de placements privés. Mais à partir de 1996, leur part avait chuté à seulement 2,3%. Pendant la même période, les 20% des familles les plus riches avec enfants ont vu leur part augmenter de 38,4% à 43,2%. Cette inégalité du revenu entre les familles s'atténuait quelque peu après les ajustements effectués par le biais du système fiscal et des transferts du gouvernement, comme les prestations de l'assistance sociale, l'assurance-chômage et les prestations pour enfants, mais les familles les plus pauvres ne recevaient quand même qu'une part considérablement plus petite du total du revenu familial au Canada que celle des familles avec les revenus les plus élevés.

En ce qui concerne le revenu d'emploi familial, les parents avec un faible niveau d'éducation et de compétences ont encore du retard en termes d'emploi et de salaires. Les prestations sociales ont diminué au cours des années, par rapport aux augmentations du coût de la vie, et certains groupes – surtout les parents jeunes et en situation monoparentale, les personnes handicapées et celles qui appartiennent à une minorité ethnique – font face à des difficultés particulières en essayant de gagner assez pour faire monter leur revenu au-dessus du SFR.

Après avoir identifié le niveau de revenu qui permettrait aux familles de fournir des chances raisonnables à leurs enfants pour s'épanouir, et après avoir passé en revue la polarisation croissante du revenu, les auteurs se sont alors penchés sur la façon dont les politiques publiques peuvent soutenir au mieux le développement optimal des enfants. Même si les transferts du gouvernement peuvent aider à redistribuer une partie du revenu aux enfants les plus pauvres au Canada, ils ne sont pas suffisants pour résoudre nombre des difficultés que subissent les familles pauvres avec des enfants, comme les mauvais logements et les piètres conditions familiales.

Les auteurs soulignent bien que les transferts ne sont pas la seule stratégie anti-pauvreté qui puisse être adoptée. Idéalement, l'augmentation des transferts devrait s'accompagner d'efforts pour accroître l'autosuffisance économique des familles. Cela pourrait se faire en leur offrant des chances d'améliorer leur éducation et leur formation, de l'aide au logement, des services de garderies, de l'aide en milieu de travail pour les personnes handicapées, ainsi qu'en favorisant la flexibilité de l'emploi et des milieux de travail plus adaptés au concept de la famille. Les auteurs prétendent que ces mesures, en soutenant positivement et en incitant les familles à générer plus de revenus d'emploi, réduiraient le besoin de transferts directs de revenu.

Introduction

IL S'EST PASSÉ DEUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES en ce qui a trait à l'étude et au débat sur le bien-être des enfants au Canada. Premièrement, il y a eu la publication de données nouvelles et importantes dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) et de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP).[1] Ces sources fraîches et originales de données ont considérablement élargi nos connaissances sur les conditions dans lesquelles vivent les enfants. Les données nous ont aussi fourni les moyens de créer de nouvelles mesures du bien-être de l'enfant.[2]

En second lieu, on a vu se poursuivre le débat sur la signification et la mesure de la pauvreté au Canada. Réduit à ses paramètres les plus essentiels, ce débat oppose ceux qui considèrent que la pauvreté est surestimée de façon exagérée, à ceux qui disent que la pauvreté au Canada est au contraire sous-estimée.[3] En menant la recherche pour ce rapport, il est devenu évident qu'il est nécessaire d'adopter une approche nouvelle et réaliste pour aider à déterminer un seuil de pauvreté approprié. Et où peut-on mieux commencer qu'avec le bien-être des enfants et le concept de la «pauvreté des chances»?

Ce rapport a commencé comme un simple exercice visant à explorer dans quelle mesure le revenu familial affecte le processus de développement de l'enfant. Alors que bien des personnes ont reconnu que le revenu familial peut aider ou entraver les résultats de développement chez les enfants, les données de l'ELNEJ et de l'ENSP fournissent désormais un portrait beaucoup plus détaillé de ce lien. Après avoir examiné les résultats du développement des enfants et leurs conditions de vie dans les années formatrices, nous avons conclu qu'il y avait des liens clairs entre le revenu familial et 27 facteurs différents qui sont critiques pour le bien-être de l'enfant.

En préparant le rapport, cependant, nous avons été de plus en plus concernés par le débat croissant sur la définition de la pauvreté au Canada. La documentation contenue dans ce rapport fournit une information supplémentaire sur la relation entre le faible revenu et le bien-être de l'enfant – information qui jusqu'à présent, n'a été prise en considération par personne en ce qui concerne l'établissement d'un seuil de pauvreté «approprié». Et qu'en serait-il si produire des enfants sains était l'objectif principal des efforts de lutte contre la pauvreté? Cela voudrait dire qu'il faudrait tenir compte de bien plus que fournir les nécessités de base de la vie – typiquement identifiées en tant que niveau minimum de nourriture, de vêtements et de logement.

L'information produite par ces enquêtes illustre clairement comment les niveaux de revenu sont fortement associés à des facteurs qui sont critiques pour le bien-être des enfants et les données démontrent que la probabilité d'un épanouissement sain de l'enfant augmente avec le revenu familial. Cette information peut, et devrait, être utilisée pour clarifier le débat présent sur la pauvreté en identifiant ce à quoi il faut raisonnablement s'attendre en termes de bien-être de l'enfant lorsque le seuil de pauvreté est établi à divers niveaux de revenus, en tenant compte de la structure actuelle des programmes sociaux et des services à la portée des familles.

La 1e partie de ce rapport documente graphiquement le lien entre le niveau du revenu familial et 27 facteurs qui sont critiques au développement sain de l'enfant, y compris le comportement, l'apprentissage, l'état de santé, la participation à des activités culturelles, récréatives et sociales, et les conditions de vie spécifiques au sein de la famille et de la communauté. Le rapport aborde aussi les répercussions de ces 27 facteurs sur le processus de développement de l'enfant.

Dans la 2e partie du rapport, nous traitons des moyens d'utiliser ces connaissances pour élargir et clarifier le débat sur la pauvreté et nous présentons le concept de la «pauvreté des chances». Nous pensons que l'objectif des efforts et des mesures contre la pauvreté devrait être de réduire l'énorme inégalité des chances, telle que documentée dans la 1e partie, en particulier en ce qui a trait au niveau du revenu familial. Pendant notre recherche, nous avons constaté que dans 80% des facteurs examinés, les résultats dans le développement des enfants s'amélioraient nettement à mesure que le revenu familial augmentait près des 30 000 $. Dans 50% des facteurs examinés, cette tendance continuait régulièrement à mesure que le revenu augmentait à 40 000 $. Passé ce niveau de revenu, il y avait encore quelques améliorations dans les résultats de l'enfant pour tous les facteurs examinés, mais le taux de changement n'était pas aussi marqué que celui constaté dans les tranches inférieures de revenu.

Pour améliorer la probabilité de faire se développer dans leur plein potentiel tous les enfants au Canada, nos résultats de recherche indiquent qu'il faudrait établir un plancher d'inégalité du revenu dans une fourchette de 30 000 $ à 40 000 $ pour une famille de quatre. Nous devrions aussi prendre en considération les moyens d'améliorer l'accès aux services publics et privés qui sont nécessaires à l'épanouissement sain de l'enfant, mais qui ne sont pas actuellement à la portée des familles à faible revenu. La solution adéquate pourrait comporter une combinaison d'augmentation du revenu et d'amélioration des services publics.

Les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada et d'autres mesures proposées pour remplacer les SFR comme indicateur de pauvreté, se placent systématiquement sous le seuil de revenu de 30 000 $ pour une famille de quatre. En même temps, l'accès aux services publics au Canada subit des réductions ou est privatisé. Il est temps de reévaluer le débat sur la pauvreté à la lumière de ces nouveaux témoignages que les enfants souffrent à mesure que le revenu familial décroît. En ce moment, les familles à faible revenu sont assaillies de deux côtés – un mouvement visant à réduire le niveau des seuils de pauvreté, ce qui pourrait entraîner davantage de resserrement des prestations d'assistance dans plusieurs programmes sociaux, et la nécessité pour tous les parents de s'en sortir avec moins d'argent, à cause des revenus stagnants tandis que le coût des biens et services pour leurs enfants augmentent.

1re partie : Le revenu familial et le développement de l'enfant

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA, il y a des preuves inéquivoques et abondantes qu'un large éventail des conditions de vie et des résultats dans le développement de l'enfant sont affectés par le niveau du revenu familial.[4] À l'aide de données de deux nouvelles enquêtes longitudinales – l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) et l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP)[5] – ce rapport examine les liens entre le niveau du revenu et 27 variables qui mesurent les résultats chez l'enfant et leurs conditions de vie dans les familles et les quartiers où ils habitent. Dans chaque cas, on constate que les enfants vivant dans des familles à plus faible revenu ont un plus grand risque d'avoir des résultats négatifs et de piètres conditions de vie que ceux dans les familles à revenu plus élevé. Ces données révèlent aussi que les résultats et les conditions de vie de l'enfant augmentent graduellement à mesure que le revenu familial augmente. Il n'y a pas de seuil magique limite au-dessous duquel les enfants ne peuvent pas s'épanouir, ni au-dessus duquel ils réussissent uniformément.

Le développement des enfants est complexe, et plusieurs facteurs de leur environnement – y compris leur famille, leur logement et leur communauté – influencent le processus. Les enfants ont au départ leur propre bagage génétique, mais en cours de route les influences de leur environnement ajoutent ou enlèvent à leur capacité d'optimiser leur potentiel. Dans cette section du rapport, les influences de la famille, du logement et de la communauté sont explorées par rapport aux risques de piètres résultats chez les enfants. Chaque influence est évaluée en fonction du niveau de revenu familial. (Veuillez prendre note que cette étude porte uniquement sur des familles biparentales et utilise des tranches de revenu, et non des revenus précis. Pour davantage de détails, consultez les notes techniques à la fin du document).

Les milieux où sont élevés les enfants

La famille

Particulièrement au début de leur vie, les enfants ont besoin d'un attachement sécurisant aux adultes qui les élèvent et qui peuvent leur fournir une attention cohérente et de l'affection. La recherche souligne que la stabilité familiale et des relations aimantes et positives sont ce qui donne la plus grande protection aux enfants contre de mauvais résultats du développement. En tant que réseau social principal, les parents at autres membres de la famille jouent un rôle crucial pour leur apprendre comment développer et utiliser des stratégies efficaces pour se débrouiller.[6]

Les caractéristiques suivantes des familles illustrent que les risques dans l'environnement des enfants diminuent à mesure que le revenu familial augmente. Plusieurs des facteurs du milieu familial examinés ici portent sur les parents : combien d'entre eux souffrent de dépression, combien ont subi des expériences traumatiques pendant leur propre enfance, combien se sentent chroniquement stressés et combien fument. Nous tenons aussi compte de la corrélation entre le revenu et d'autres facteurs liés à la famille, comme la fréquence des déménagements qui entraîne le changement d'école pour les enfants, l'état du logement familial et l'accès à un ordinateur à la maison.

Le fonctionnement familial

Afin d'évaluer le fonctionnement familial, on détermine une marque en combinant la réponse des parents aux questions de l'ELNEJ sur la nature des relations entre les membres de la famille. Ces questions comprenaient :

- Évitez-vous de parler de chagrin, de crainte ou de préoccupation avec vos enfants?
- Les membres de la famille s'entendent-ils bien?
- Y-a-t-il beaucoup d'hostilité dans la famille?
- La boisson est-elle une source de tension dans la famille?

Les recherches montrent que les familles qui ont de bons résultats sur ce type de tests du fonctionnement familial ont plus tendance à élever des enfants capables de bien s'entendre avec les autres et à avoir un bon rendement scolaire et ces familles ont moins de probabilités de produire des enfants avec des troubles de santé mentale et un comportement agressif et anti-social.[7]

Le graphique 1 montre que les enfants dans les familles à faible revenu ont deux fois plus de risque de vivre dans une famille dysfonctionnelle que les enfants dans les familles à revenu plus élevé. L'incidence de familles dysfonctionnelles décroît régulièrement à mesure que le revenu familial augmente de moins de 20 000 $ à 50 000 $. L'incidence de familles dysfonctionnelles augmente ensuite légèrement puis baisse à nouveau quand le revenu dépasse 60 000 $. (Pour les pourcentages exacts de tous les graphiques, veuillez consulter l'appendice à la page 46.)

Graphique 1

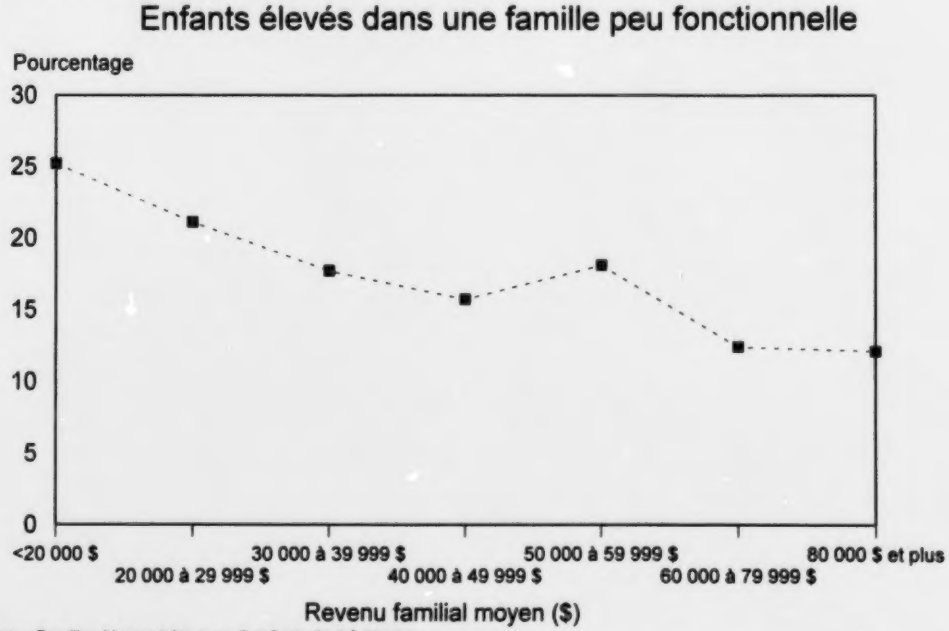

Note : Familles biparentales avec 2 enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La dépression parentale

Il est très difficile de vivre avec un parent qui souffre de dépression. La recherche a montré que les enfants dont les parents sont déprimés ont plus tendance à avoir des problèmes à établir des rapports avec les autres, à avoir des troubles émotifs et du comportement, et à avoir des problèmes de toxicomanies que les enfants dont les parents ne souffrent pas de dépression.[8] Comme on le voit au graphique 2, les enfants dans les familles à faible revenu ont plus de trois fois plus de probabilité de vivre avec un parent qui a des symptômes fréquents de dépression que les enfants dans les familles à revenu élevé.[9]

Graphique 2

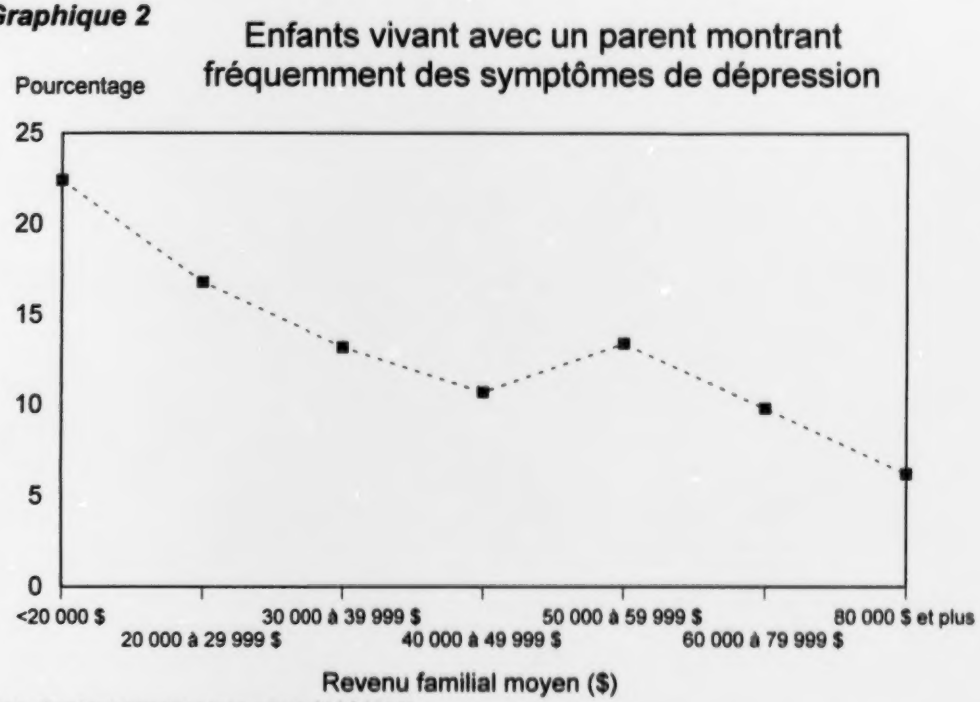

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Parents qui ont vécu des expériences traumatiques pendant l'enfance

La capacité d'un parent d'élever ses enfants et de bien gagner sa vie est affectée par le genre d'enfance que ce parent a vécu. Il est bien connu, par exemple, que les parents abusifs ont souvent été eux-mêmes victimes d'abus pendant leur tendre enfance. La recherche a aussi montré que les parents qui ont été élevés dans une famille avec de nombreux problèmes ont souvent du mal à contrôler leur stress quand ils ont leurs propres enfants.[10]

Le graphique 3 montre que les parents à faible revenu ont deux fois plus tendance que ceux à revenu élevé à avoir vécu des expériences traumatiques pendant leur enfance, comme le divorce de leurs parents, d'avoir eu des parents avec des problèmes d'alcool ou de drogue, d'avoir subi des abus physiques ou l'expulsion de leur domicile pour mauvais comportement.[11] Près de 16% des parents à faible revenu ont subi des traumatismes d'enfance, par rapport à moins de 8% des parents à revenu élevé. Il en résulte que les enfants des familles à faible revenu sont plus à risque que les autres de grandir avec des parents qui ont eux-mêmes subi une enfance troublée.

Graphique 3

Parents qui ont vécu des expériences traumatiques pendant l'enfance

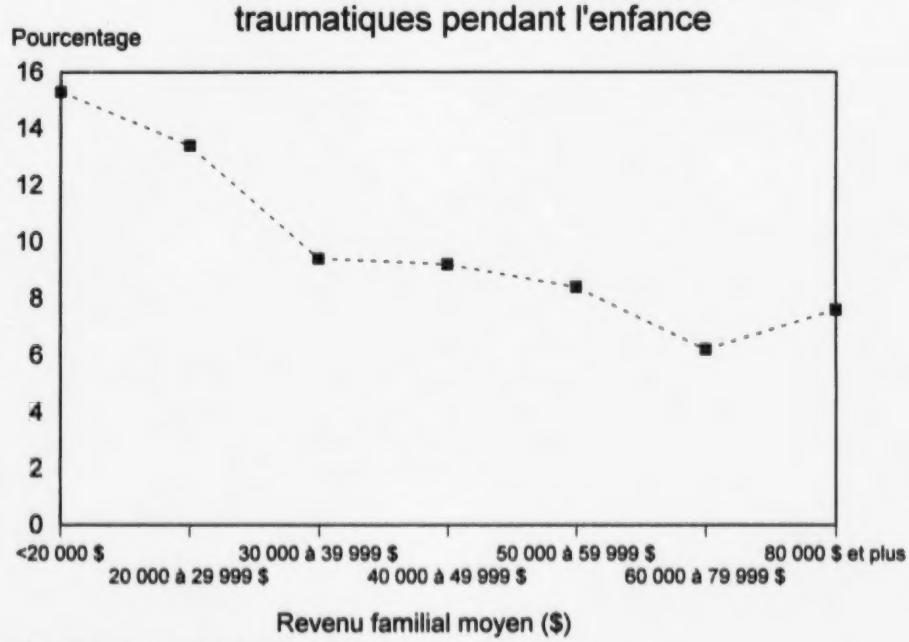

Note : Familles biparentales avec enfants de 11 ans ou moins.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-95, de Statistique Canada.

Stress chronique chez les parents

Les parents qui sont chroniquement stressés ont beaucoup plus tendance à être distraits, hostiles et abusifs envers leurs enfants que les parents qui se sentent heureux et en contrôle de leur vie. On a aussi trouvé que les adolescents qui vivent avec des parents chroniquement stressés ont beaucoup plus tendance que les autres jeunes à avoir des problèmes affectifs et du comportement.[12] Les facteurs de stress indiqués par les parents comprenaient : un membre de la famille avec un problème d'alcool ou de drogue; une personne de la parenté en très mauvaise santé; le manque d'argent pour acheter les besoins essentiels du ménage; et le sentiment qu'on plaçait des attentes irréalistes sur leur temps et leurs capacités. Le stress chronique peut aussi amener les parents à la dépression et l'anxiété.

Comme le graphique 4 le montre, les parents à faible revenu ont quatre fois plus tendance à se sentir chroniquement stressés que ceux avec un revenu élevé. Le graphique représente les parents dont le niveau de stress était dans les 10% en haut de l'échelle parmi toutes les réponses des parents. Les résultats montrent que la proportion de parents avec ce haut niveau de stress diminue abruptement à mesure que le revenu familial augmente de moins de 20 000 $ à 50 000 $. La proportion passe ensuite à un plateau et diminue à nouveau chez les familles avec des revenus plus élevés.

Graphique 4

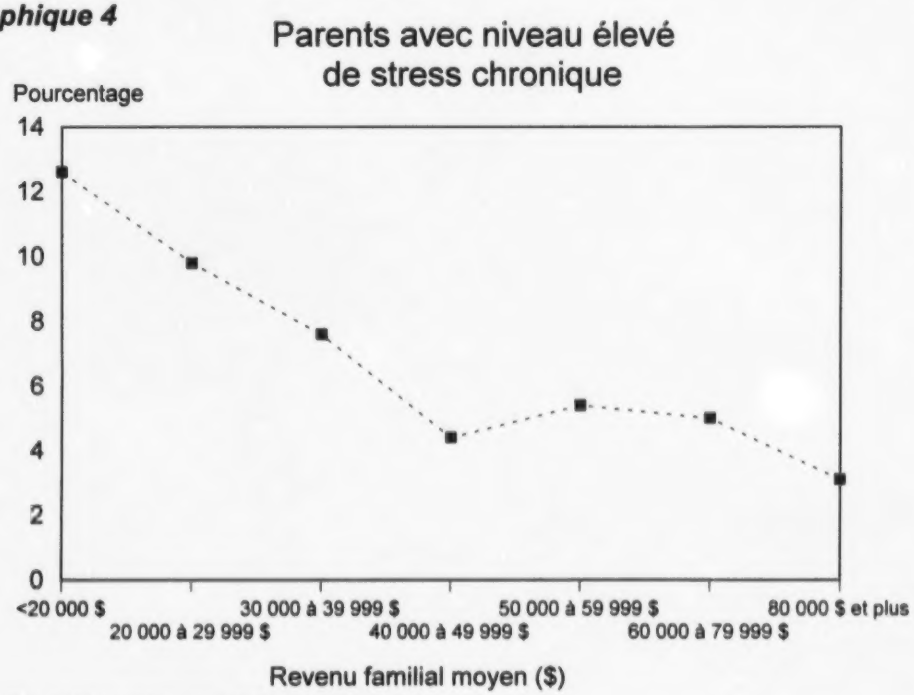

Note : Familles biparentales avec enfants de 11 ans ou moins.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-95, de Statistique Canada.

Exposition aux fumeurs adultes à domicile

Les enfants qui sont exposés à la fumée de tabac ont plus de probabilités d'avoir des maladies respiratoires aigües et chroniques, y compris l'asthme, la pneumonie et la bronchite. Ils courent aussi un plus grand risque d'avoir un mauvais fonctionnement pulmonaire et ont plus de trois fois plus tendance à souffrir d'infections de l'oreille moyenne que les autres enfants.[13]

Le graphique 5 montre que les enfants dans les familles à faible revenu ont près de deux fois plus tendance que ceux de familles à revenu élevé à vivre avec des fumeurs. Dans la moitié des ménages à faible revenu, au moins un adulte fume régulièrement, alors que moins de 30% des ménages à revenu élevé ont un fumeur régulier.

Graphique 5

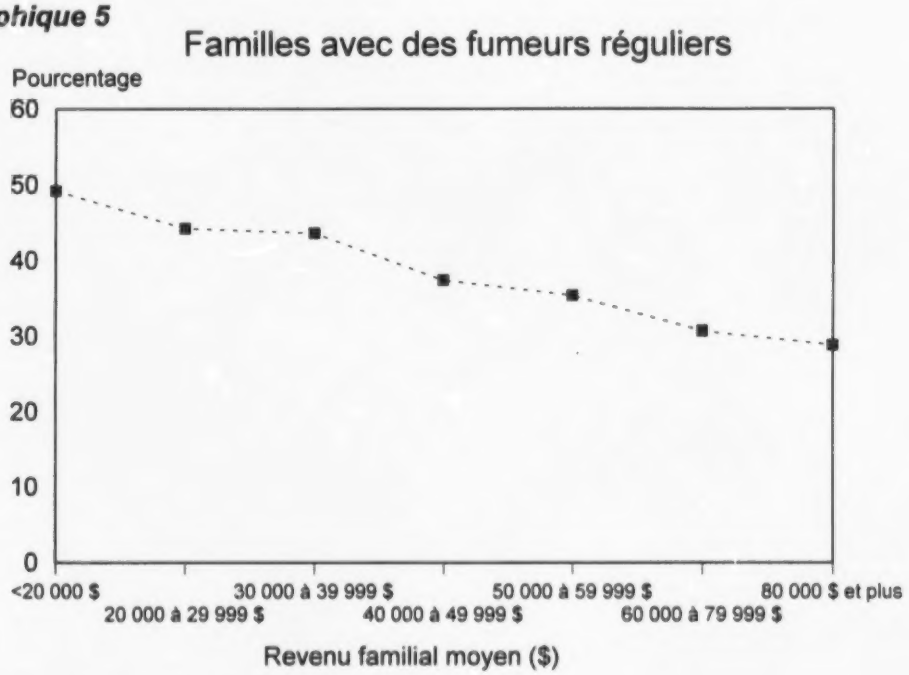

Note : Familles biparentales avec enfants de 11 ans ou moins.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-95, de Statistique Canada.

Changements fréquents d'école

Les enfants qui changent fréquemment d'école ont de moins bons résultats en mathématiques, ratent plus souvent leur année et ont un plus haut niveau de problèmes du comportement que les enfants qui restent à la même école pour plusieurs années.[14] Le besoin de changer d'école est souvent un symptôme d'autres conditions familiales stressantes, comme une rupture, des parents qui perdent ou changent fréquemment d'emploi, et la pression de déménager pour trouver un logement plus adéquat ou plus abordable. Les enfants qui vivent avec une mère monoparentale, pauvre, avec un faible niveau d'éducation ou avec une santé mentale fragile ont plus tendance que les autres à changer souvent d'école.[15]

Le graphique 6 fait le suivi de la proportion d'enfants qui ont changé d'école au moins trois fois avant d'avoir atteint 11 ans. Près d'un tiers des enfants de familles à faible revenu ont changé d'école aussi souvent, par rapport à un peu plus de 10% des enfants de familles à revenu élevé. Le graphique montre aussi que la probabilité qu'a un enfant de changer souvent d'école baisse considérablement dans les familles dont le revenu passe de 20 000 $ à 30 000 $, puis remonte à près de 25% jusqu'à ce que le revenu familial dépasse 50 000 $, après quoi elle diminue régulièrement à mesure que le revenu familial augmente.

Graphique 6

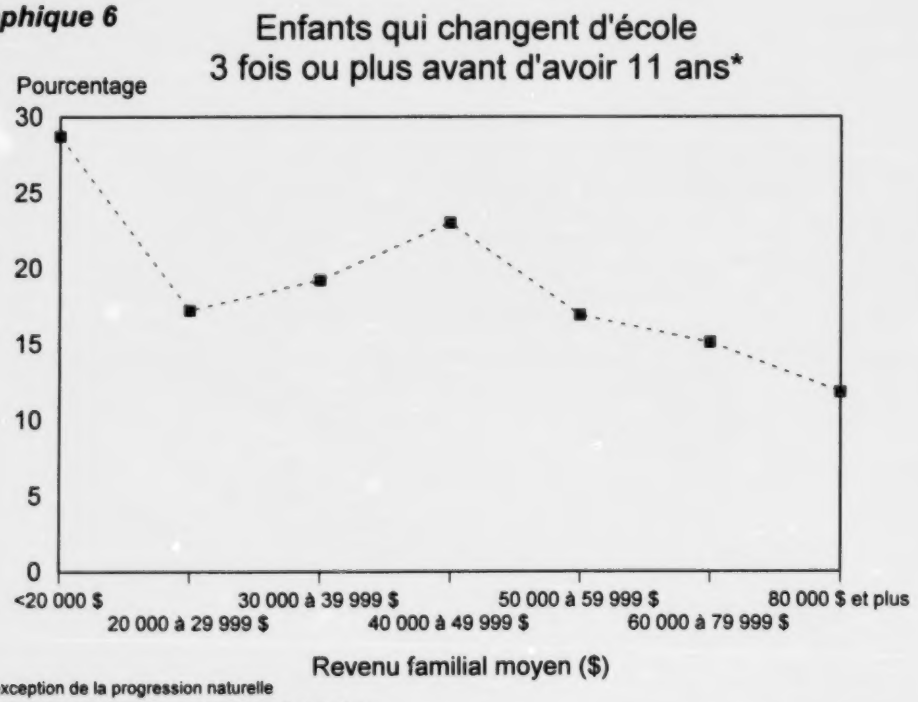

* à l'exception de la progression naturelle

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Vivre dans un logement inférieur aux normes

La vie dans un logement inférieur aux normes peut exacerber les conditions de vie qui sont essentielles à l'épanouissement de l'enfant.[16] Par exemple, il y a souvent des problèmes de qualité de l'air à l'intérieur des logements détériorés. On trouve plus souvent des contaminants comme les moisissures, le plomb et les asbestos dans les logements pauvres. Ces substances font courir aux enfants le risque de problèmes respiratoires aigus et chroniques. Du vieux mobilier, surtout les vieilles moquettes, peuvent contenir des concentrations de plomb, de pesticides et d'autres substances chimiques toxiques. Un logement en mauvais état peut aussi développer des infestations chroniques de coquerelles, qui sont porteuses d'allergènes puissants et les insecticides utilisés pour éliminer ces infestations peuvent aussi causer des problèmes de santé.[17] Les logements inférieurs aux normes sont souvent dans des quartiers pauvres surpeuplés, près des principales artères de circulation.

Les enfants qui vivent dans ces quartiers ont plus de risque d'être exposés au benzène, un produit cancérigène connu qui se trouve dans l'essence et les gaz d'échappement des automobiles. En plus d'exacerber les problèmes de santé physique des enfants, les logements inférieurs aux normes peuvent aussi nuire à leur santé psychologique et au fonctionnement familial, créer des conditions inconfortables et portant à la distraction dans lesquelles ils doivent faire leurs travaux scolaires et ne pas être appropriés pour le jeu et les activités sociales.

Le graphique 7 montre que les enfants des familles à faible revenu ont deux fois plus de probabilités de vivre dans un logement inférieur aux normes que ceux des familles à revenu élevé. Près de 35% des enfants des ménages à faible revenu vivent en logement inférieur aux normes, par rapport à 15% dans les familles à revenu élevé.

Graphique 7

Enfants vivant dans un logement inférieur aux normes

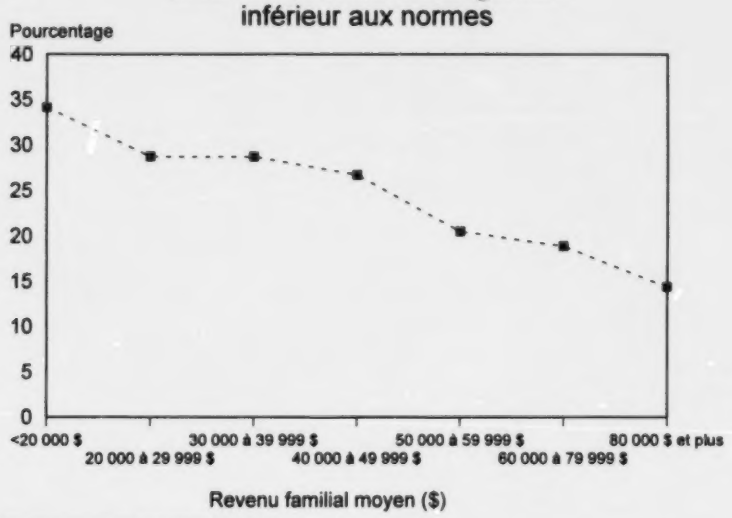

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

L'accès à un ordinateur à domicile

Avec l'utilisation croissante de la technologie informatique dans la vie quotidienne, il devient essentiel pour les enfants de se familiariser avec les ordinateurs. Il n'y a ne serait-ce que dix ans, un ordinateur à la maison était considéré comme un luxe. Mais de nos jours, la proportion de domiciles au Canada avec un ordinateur augmente rapidement et les gens s'en servent pour communiquer, avoir accès à l'information, faire leur comptabilité et écrire, entre autres. Les enfants qui n'ont pas l'accès d'un ordinateur à domicile ont moins de chances d'acquérir les compétences techniques dont ils auront besoin quand ils entreront sur le marché du travail.

Le graphique 8 montre que moins d'un tiers des enfants de familles à faible revenu ont un ordinateur chez eux, par rapport à plus des deux tiers des enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 8

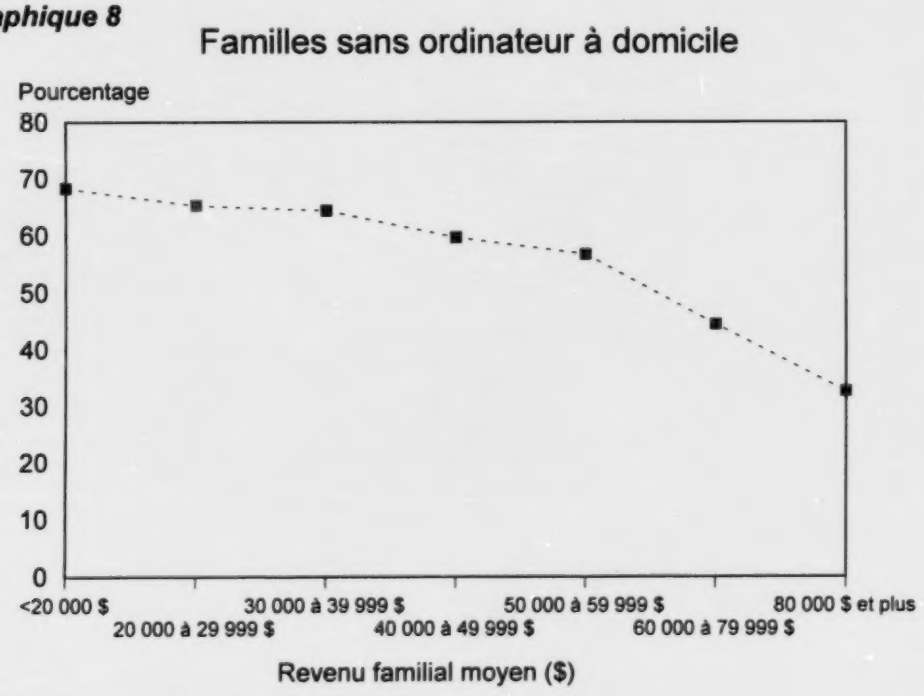

Note : Familles biparentales avec enfants de 11 ans ou moins.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête sur l'équipement ménager selon le revenu, 1996, de Statistique Canada.

La communauté

La qualité de la vie du quartier et la sécurité de l'environnement physique sont critiques pour l'épanouissement sain de l'enfant. C'est au sein de leur communauté que les enfants peuvent établir des rapports avec d'autres enfants et avec des adultes qui sont capables de les aider à développer la confiance, l'autonomie et l'esprit d'initiative. La communauté offre un milieu où se développent des valeurs et des attentes communes et elle est le siège de services officiels et informels dans le domaine de la santé, de l'éducation, des services sociaux, du logement et des activités récréatives.

Des quartiers qui offrent aux enfants la sécurité, le soutien social et l'accès à de bons services peuvent contribuer positivement à rendre les enfants prêts à apprendre quand ils entrent à l'école et à leur réussite scolaire. La recherche a révélé que les enfants qui vivent dans des quartiers qui ne sont pas sécuritaires ou qui manquent de services ont plus de risques de développer des comportements à problèmes, comme l'hyperactivité, l'agressivité ou d'être renfermés, quelle que soit la qualité de leur vie familiale.[18]

On examine ici trois aspects de la vie de quartier : les quartiers à problèmes, les quartiers non sécuritaires et les quartiers hostiles.

Les quartiers à problèmes

Dans l'ELNEJ, on a définit les quartiers à problèmes ceux où il se passe des activités nocives, comme le traffic et l'usage de drogue, les excès de boisson en public, les cambriolages, des troubles dûs aux différences ethniques ou religieuses, des quartiers ou des bandes de jeunes créent des troubles et où les rues sont jonchées de détritus et de bouteilles cassées. Ce type de problèmes peut directement affecter le développement d'un enfant s'il commence à s'impliquer dans des activités destructrices, ou il peut être affecté indirectement en étant exposé au comportement anti-social et au vandalisme des autres.

La grande majorité des familles ont rapporté vivre dans un quartier sans problème. Cependant, comme le montre le graphique 9, plus d'un quart des enfants des familles à faible revenu vivent dans un quartier avec au moins une activité nocive, par rapport à environ un dizième des enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 9

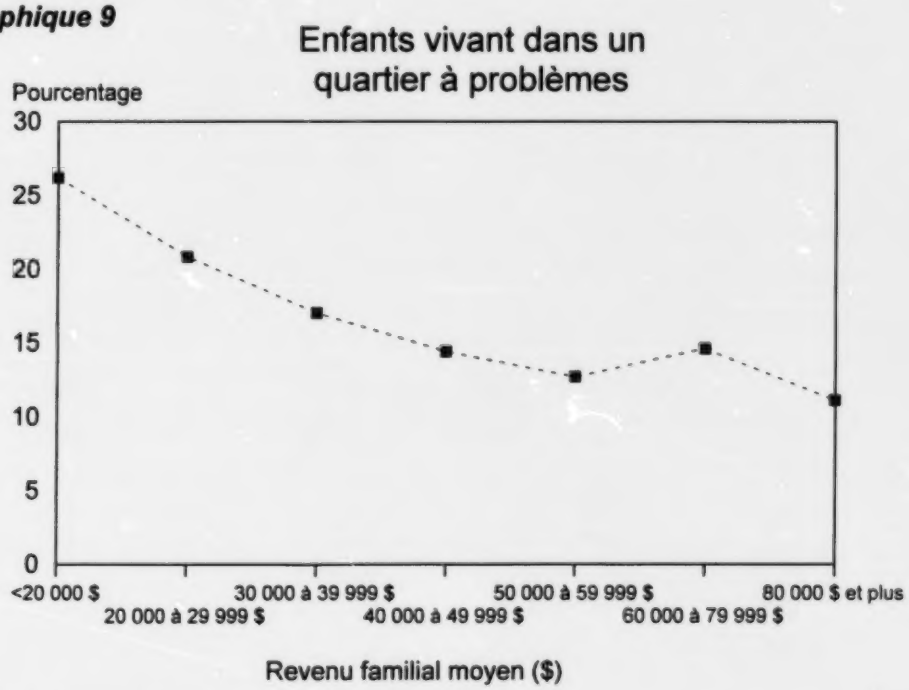

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La sécurité du quartier

Si les parents considèrent que leur quartier n'est pas sécuritaire, il y a peu de chances qu'ils laissent leurs enfants jouer dans la rue ou dans les parcs locaux. Cela restreint la capacité des enfants de se faire des amis et de développer de bonnes compétences sociales. Le graphique 10 montre qu'environ 15% des enfants des familles à faible revenu vivent dans un quartier que leurs parents considèrent en quelque sorte peu sécuritaire, par rapport à seulement 8% ou moins des enfants des familles avec un revenu de 50 000 $ ou plus.

Les types de facteurs utilisés pour évaluer la sécurité du quartier étaient si les parents jugeaient ou non qu'il était sécuritaire d'y marcher seul après la tombée de la nuit, et s'il était sécuritaire ou non pour les enfants de jouer dehors ou dans les parcs et les terrains de jeux locaux pendant la journée.

Graphique 10

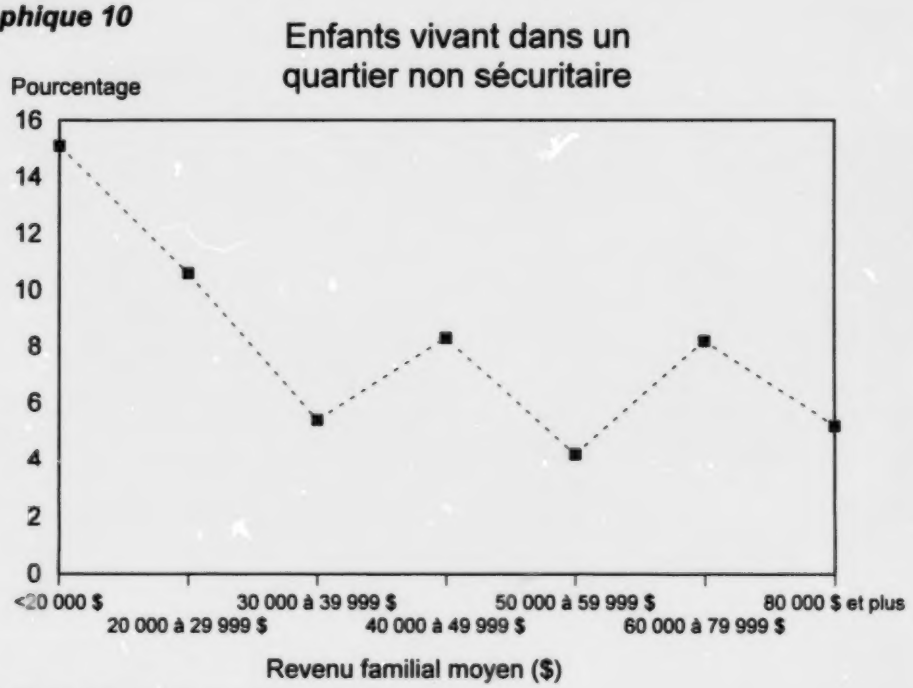

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Des voisins amicaux, serviables

Une autre mesure de la qualité de la vie du quartier porte sur l'attitude amicale et serviable entre voisins. Les enfants peuvent apprendre des compétences sociales positives dans un quartier où les gens s'entraident. Au contraire, ils risquent d'apprendre des comportements négatifs dans un quartier où les gens sont fermés et ne s'entraident pas.

À nouveau, les données montrent que les enfants des familles à faible revenu ont moins tendance à avoir des voisins amicaux et serviables que les enfants des familles à revenu plus élevé. Le graphique 11 montre que 25% des enfants de familles à faible revenu vivent dans un quartier pour lequel leurs parents ont exprimé des réservations sur l'attitude amicale ou serviable de leurs voisins, par rapport à un peu moins de 10% des enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 11

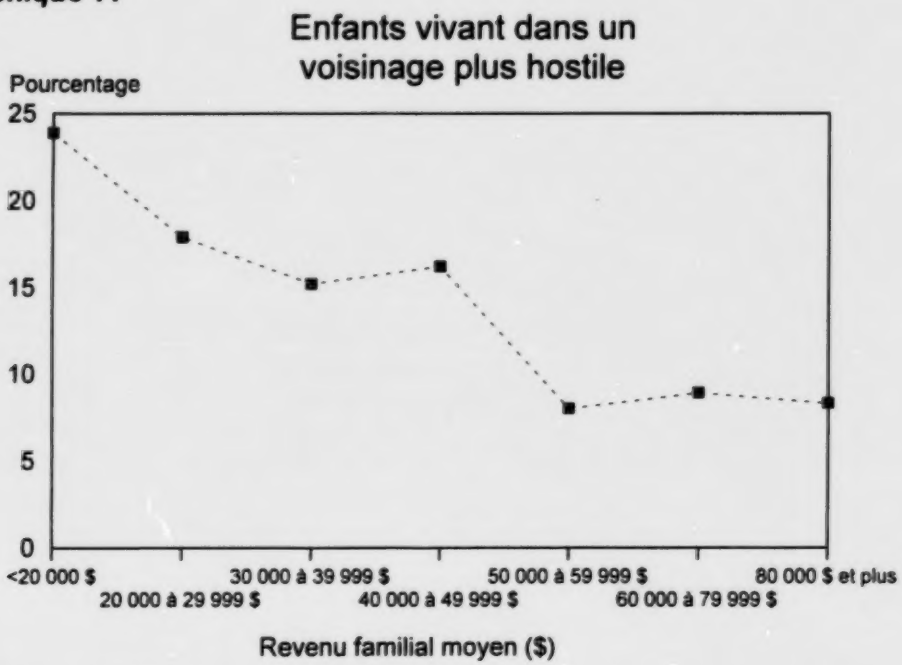

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les résultats dans le développement des enfants

Dans cette section du rapport, on passe en revue le développement des enfants dans quatre domaines principaux, en fonction du revenu familial : le comportement, la santé, l'apprentissage et enfin la participation culturelle et récréative.

Le comportement

Pour réussir plus tard dans la vie, les enfants ont besoin de développer de bonnes compétences sociales et d'apprendre pendant qu'ils sont jeunes des manières positives d'agir avec les autres. C'est un processus qui s'apprend, influencé en partie par le tempérament de l'enfant et aussi influencé considérablement par les adultes et les autres enfants qui l'entourent. Quand un enfant révèle des comportements négatifs, comme ceux décrits ci-dessous, ce sont de forts indicateurs qu'il se dirige sur une mauvaise pente, sinon tout de suite, probablement pendant l'adolescence ou à l'âge adulte. Ces comportements antisociaux mènent en général à des difficultés à l'école, puis plus tard en milieu de travail et chez eux, et mettent l'enfant à risque de contrevenir à la loi à un moment ou un autre. Toutes les informations sur ces résultats du comportement sont tirées du cycle de 1994 de l'ELNEJ et sont basées sur des réponses fournies par le parent qui s'occupe de l'enfant – la mère la plupart du temps.

Agressivité indirecte

Communément appelés «fauteurs de troubles», les enfants qui font preuve d'agressivité indirecte ont tendance à provoquer des batailles et des conflits entre entre les autres enfants ou entre membres de la famille. Le graphique 12 montre la proportion des enfants dans des familles à divers niveaux de revenu qui font preuve d'un degré élevé d'agressivité indirecte. Le degré d'agressivité indirecte est basé sur les réponses des parents aux questions de l'ELNEJ portant sur des comportements spécifiques, y compris la fréquence avec laquelle leur enfant en incite d'autres à être antipathique ou à exclure quelqu'un, et si leur enfant dit souvent du mal dans le dos d'un autre enfant. Comme le montre le graphique 12, près de 40% des enfants dans des familles à faible revenu font preuve d'un degré élevé d'agressivité indirecte, par rapport à seulement 25 à 29% des enfants des familles avec un revenu de 30 000 $ ou plus.[19]

Graphique 12

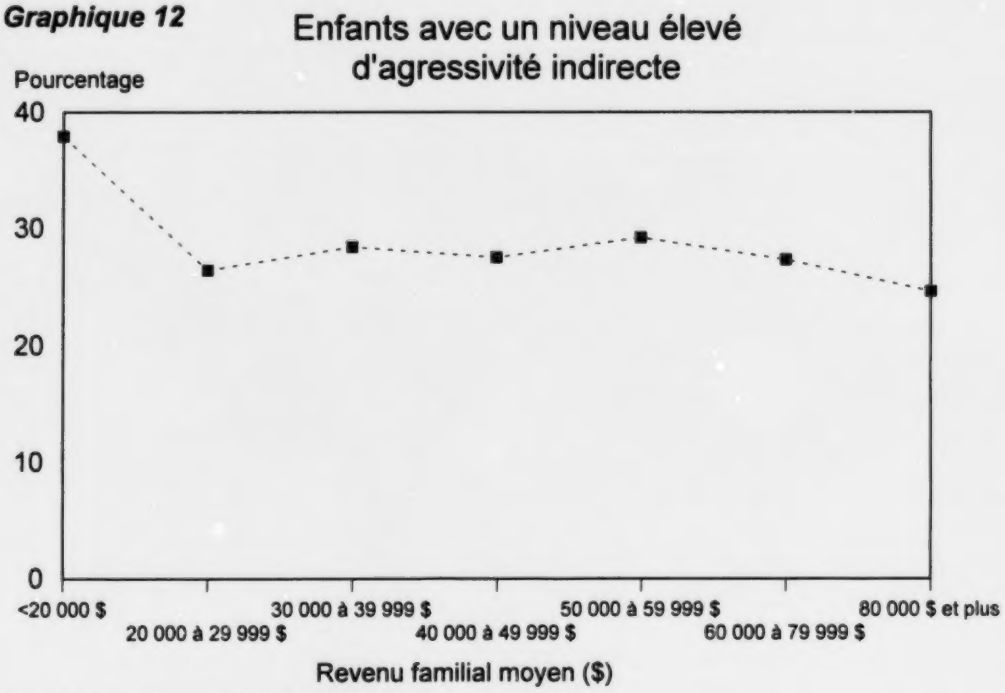

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Troubles affectifs

Les enfants qui ont souvent des sentiments ou des comportements liés à la tristesse ou la dépression, la peur, l'anxiété, la préoccupation, qui pleurent, sont en détresse, ont du mal à s'amuser ou sont toujours tendus, sont des enfants qui ont des troubles affectifs – que les psychologues appellent anxiété due aux troubles émotifs. Ces troubles émotifs risquent fort d'inhiber le plein épanouissement de l'enfant. Comme on le voit au graphique 13, les enfants des familles à faible revenu ont près du double de probabilités de souffrir d'un niveau élevé d'anxiété due aux troubles émotifs que les enfants dont la famille a un revenu de 30 000 $ ou plus.[20]

Graphique 13

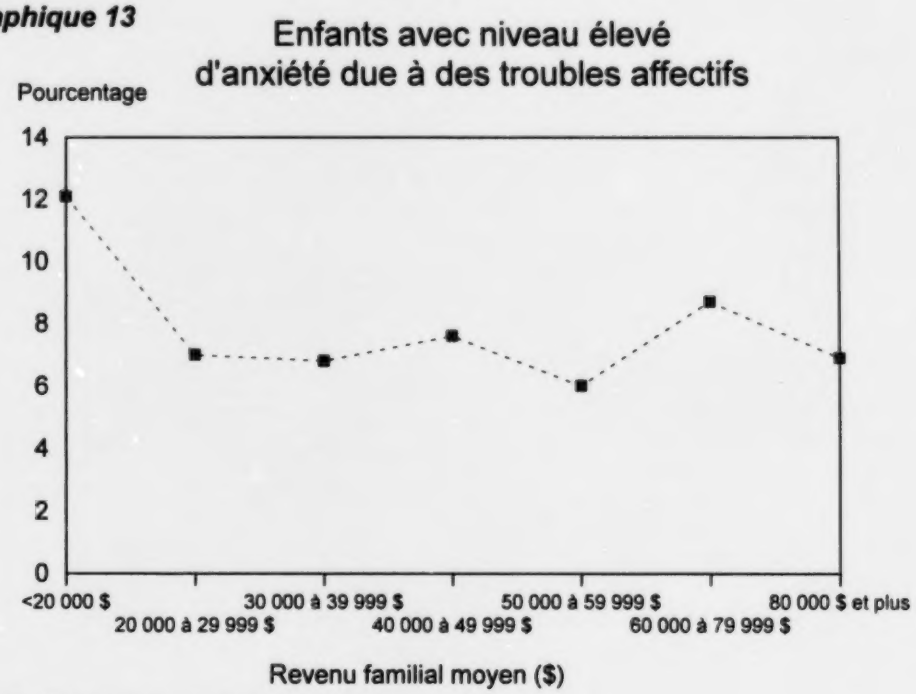

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Hyperactivité et manque d'attention

Quand les enfants sont hyperactifs et ont une courte durée d'attention, leur capacité d'apprendre ou de communiquer avec les autres s'en trouve diminuée. Dans l'ELNEJ, on a identifié les enfants avec ce type de problèmes quand ils étaient fréquemment incapables de rester assis, quand ils étaient facilement distraits, agités, avaient du mal à poursuivre une activité ou à se concentrer, n'arrêtaient pas de remuer, agissaient impulsivement, ou ne pouvaient pas attendre leur tour pendant les jeux ou les activités de groupe.

Le graphique 14 montre que 20% des enfants de familles à faible revenu avaient les pires résultats – c'est-à-dire qu'ils se plaçaient dans les 15% du haut de l'échelle en termes d'hyperactivité et de manque d'attention – par rapport à environ 12% des enfants de familles à revenu élevé avec ce type de résultats.[21] La proportion d'enfants montrant ces résultats élevés d'hyperactivité diminue régulièrement à mesure que le revenu familial augmente de moins de 20 000 $ à 40 000 $, puis il y a un plateau et elle continue à diminuer quand le revenu familial dépasse 60 000 $.

Graphique 14

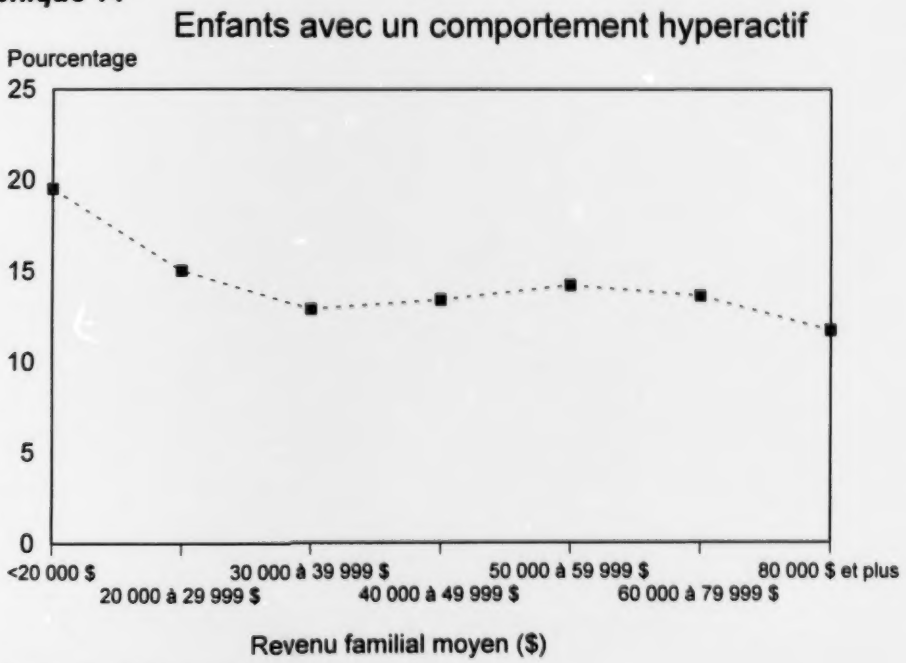

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Comportements délinquants

Certains comportements négatifs chez les enfants sont des signes précurseurs de ce qui risque de devenir des activités criminelles quand ils vont grandir. Ces comportements incluent mentir et tricher, détruire leurs propres choses ou ce qui appartient à d'autres enfants, commettre des vols à la maison ou hors de chez eux et le vandalisme. Le graphique 15 montre que les enfants dans les familles pauvres ont deux fois plus tendance de se placer dans les 10% du haut de l'échelle en ce qui concerne la fréquence des comportements délinquants, par rapport aux enfants dans les familles à revenu modeste et ils ont près de trois fois plus tendance à avoir un degré élevé de délinquance que les enfants des familles à revenu élevé.[22] Il y a une différence de presque 10 points de pourcentage dans la probabilité de faire preuve de comportements délinquants entre les enfants de familles à faible revenu et ceux de familles à revenu élevé.

Graphique 15

Enfants avec des comportements délinquants fréquents

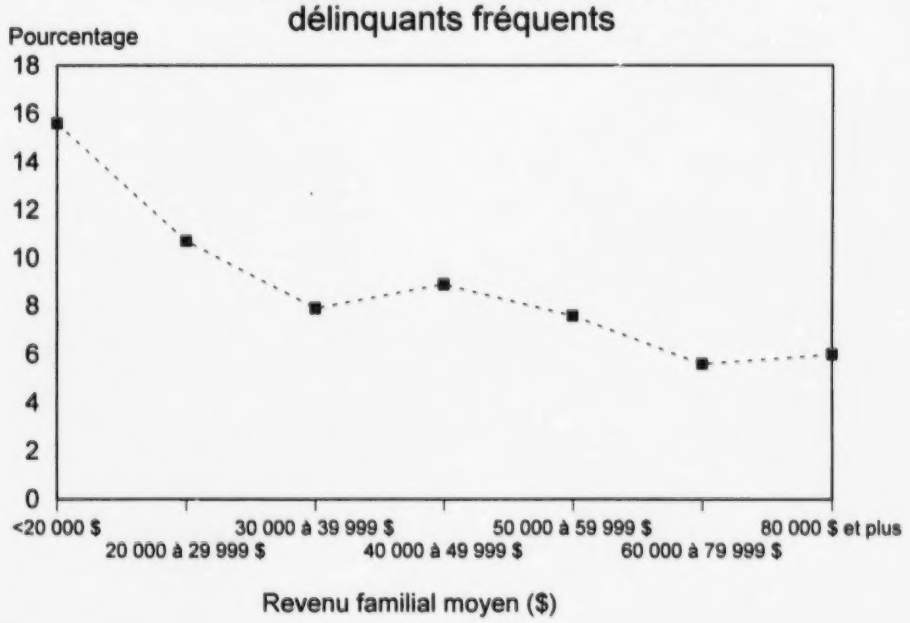

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Se faire des amis qui s'attirent des ennuis

Cela peut aussi entraîner des problèmes de comportements et des conséquences néfastes quand les enfants se font des amis qui s'attirent souvent des ennuis. Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents de répondre à une simple question : «Avec quelle régularité votre enfant est-il en compagnie d'autres enfants qui à votre avis s'attirent souvent des ennuis?» Le graphique 16 montre la proportion d'enfants dont les parents pensaient qu'ils étaient «souvent» ou «parfois» en compagnie d'autres enfants qui s'attiraient souvent des ennuis. On voit sur le graphique qu'il y a près de trois fois plus d'enfants de familles à faible revenu qui sont souvent ou parfois en compagnie d'enfants qui s'attirent fréquemment des ennuis, que d'enfants des familles à revenu élevé.

Graphique 16

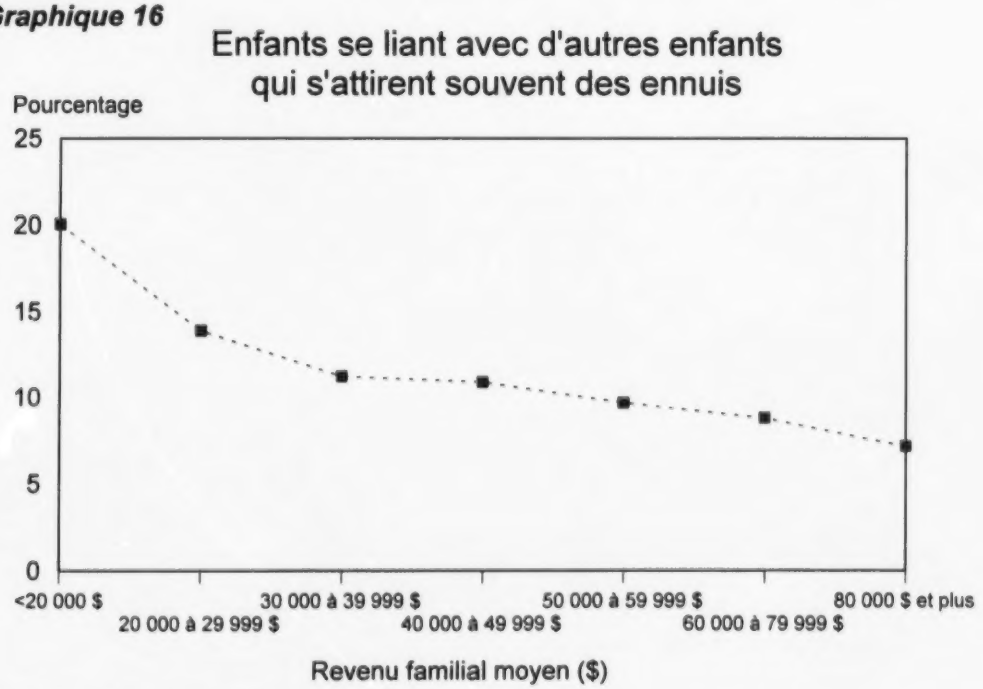

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La santé

Afin d'établir s'il y a un lien entre le revenu familial et la santé des enfants, nous faisons état du nombre d'enfants dans différentes tranches de revenu familial qui sont considérés en santé moins qu'excellente par leurs parents ou qui ont des troubles sensoriels ou dans leurs capacités de réfléxion.

La santé en général

Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents : «Dans l'ensemble, comment évaluez-vous la santé de votre enfant?» On a regroupé les réponses en cinq catégories, allant de mauvaise à excellente. Le graphique 17 porte seulement sur la minorité d'enfants déclarés ne pas être en excellente santé. En liant les résultats au revenu familial, on constate une baisse régulière liant la mauvaise santé et le revenu. Une bien plus grande proportion d'enfants de familles à revenu élevé que d'enfants de familles pauvres étaient considérés en excellente santé par leurs parents. Environ la moitié des enfants de familles à faible revenu sont déclarés ne pas être en excellente santé, par rapport à moins d'un tiers des enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 17

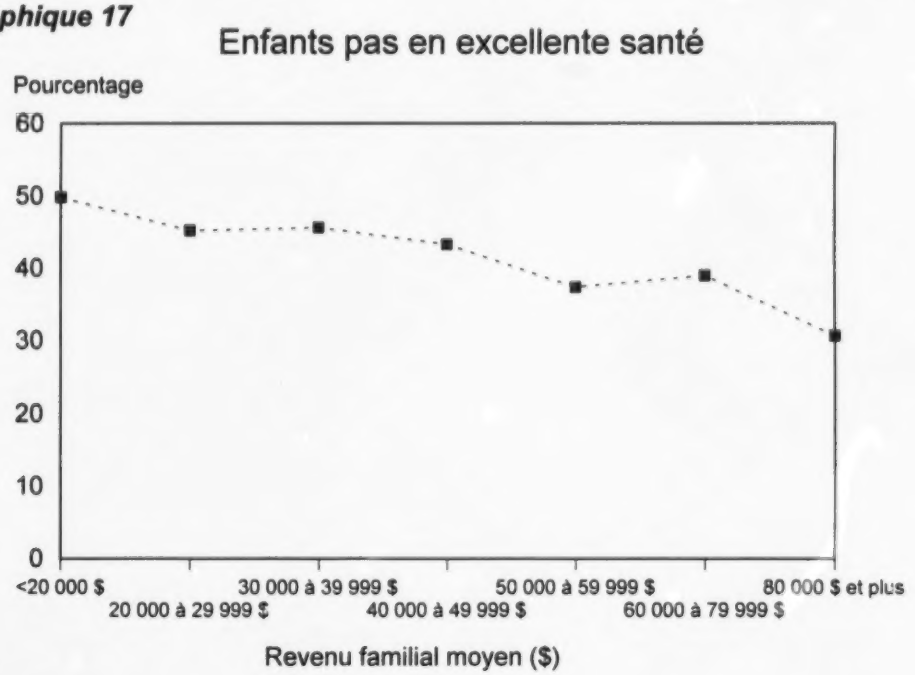

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La capacité de bien fonctionner

Les problèmes au niveau de la capacité sensorielle ou d'apprentissage chez les enfants dénotent la façon dont leur santé générale affecte leur fonctionnement. Connue sous le terme de «santé fonctionnelle» parmi les spécialistes, la mesure de ces capacités combine les résultats d'évaluation de huit paramètres chez les enfants : la vue, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité, la cognition, l'émotivité, la douleur et l'inconfort. Comme le montre le graphique 18, la présence de troubles dans ces domaines est beaucoup plus fréquente chez les enfants de famille à faible revenu que chez ceux de familles à revenu élevé. Le taux de troubles de santé fonctionnelle chez les enfants baisse régulièrement à mesure que le revenu familial monte à 40 000 $, puis le taux passe par un plateau et recommence à descendre quand le revenu familial dépasse 80 000 $. Les enfants de familles à faible revenu ont au-dessus de deux fois et demi plus de probabilités d'avoir un bas niveau de santé fonctionnelle que les enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 18

Enfants avec des problèmes de santé de base liés au fonctionnement quotidien*

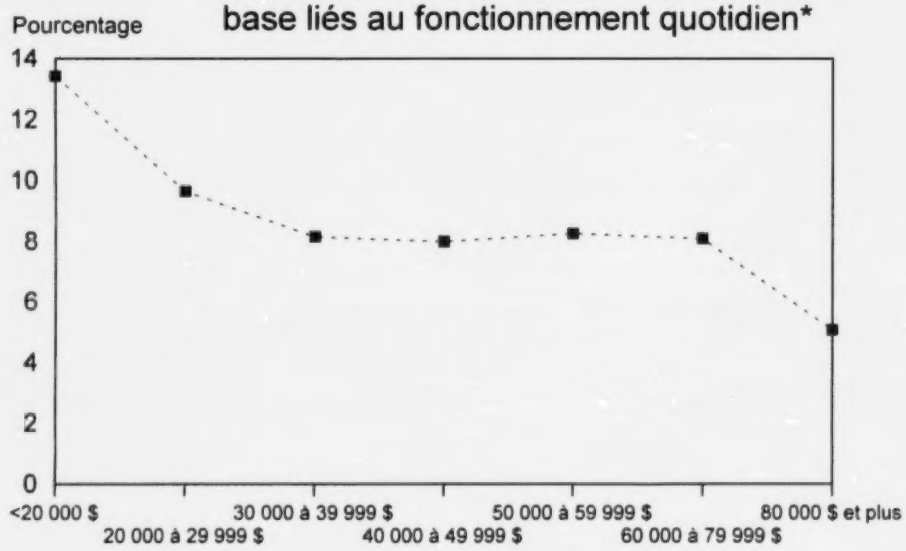

* Statistique Canada utilise une description de la santé globale à partir de 8 paramètres : la vue, l'ouie, la parole, la mobilité (faculté motrice), la dextérité, la cognition, l'émotivité, la douleur et l'inconfort.

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les résultats au niveau de l'apprentissage

Cette section illustre le lien entre le revenu familial et le bon rendement dans l'apprentissage chez les enfants. On tient compte de quatre résultats liés à l'apprentissage : le développement du vocabulaire des enfants d'âge préscolaire, les résultats en mathématiques, les compétences de lecture et le besoin d'éducation spéciale parmi les élèves à l'école primaire.

Le développement du vocabulaire

La capacité d'utiliser le langage est l'une des principales compétences nécessaire aux enfants pour réussir à l'école. À partir du moment où les enfants entrent à l'école, ceux qui ne sont pas capables de bien se servir des mots pour se faire comprendre facilement ont moins de chances que les autres de répondre aux exigences d'apprentissage de leur groupe d'âge. Comme le montre le graphique 19, le retard dans le développement du vocabulaire est beaucoup plus fréquent chez les enfants de famille à faible revenu que chez ceux de familles à revenu élevé.[23] Seulement 8% des enfants de familles à revenu élevé montraient un retard de développement du vocabulaire, par rapport à plus d'un tiers des enfants de familles à faible revenu. Le taux de retard dans le développement du vocabulaire baisse rapidement quand le revenu familial monte à juste au-dessous de 30 000 $, puis diminue plus lentement jusqu'à ce que le revenu familial dépasse 60 000 $.

Graphique 19

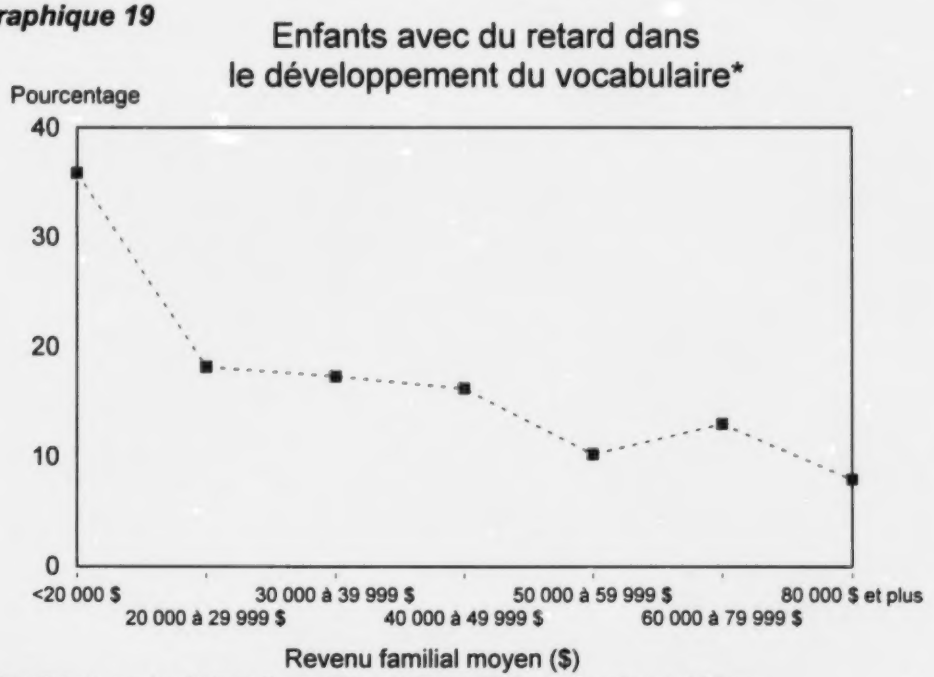

* Note : Enfants avec des résultats inférieurs à 85 sur l'échelle du PPVT, chez les enfants de 4 à 5 ans seulement, familles biparentales.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les résultats en mathématiques

Les problèmes en mathématiques semblent diminuer chez les enfants à mesure que le revenu familial augmente. Comme le montre le graphique 20, la proportion d'enfants avec de mauvais résultats en mathématiques (résultats dans le tiers inférieur) baisse régulièrement à mesure que le revenu familial passe au-dessus de 30 000 $. Les deux pointes sur le graphique, représentant le nombre d'enfants avec des difficultés en mathématiques dans les familles avec un revenu inférieur à 30 000 $ et dans les familles avec un revenu autour de 50 000 $, sont probablement dues à des tailles d'échantillon moins fiables utilisées dans l'ELNEJ.[24]

Graphique 20

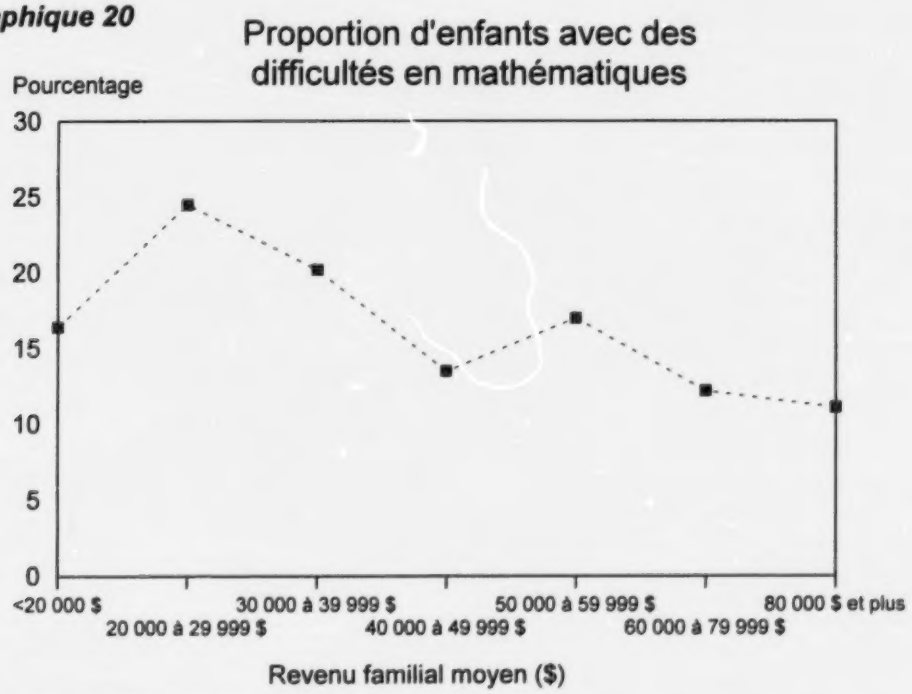

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La lecture pour le plaisir

Les enfants qui lisent par plaisir développent d'importantes compétences d'apprentissage. Plus ils lisent et plus les enfants développent leur vocabulaire, savent comment s'écrivent les mots et ont une utilisation grammaticale correcte. Comme le montre le graphique 21, dans les familles à faible revenu il y a une proportion deux fois plus grande d'enfants qui ne lisent pas souvent, par rapport à ceux des familles à revenu élevé. Plus de 12% des enfants de familles à faible revenu lisent rarement par plaisir par rapport à 6% des enfants dans les familles à revenu élevé. Le taux baisse pour les ménages à mesure que le revenu familial monte à 40 000 $, puis monte légèrement et recommence à baisser quand le revenu familal dépasse 50 000 $.

Graphique 21

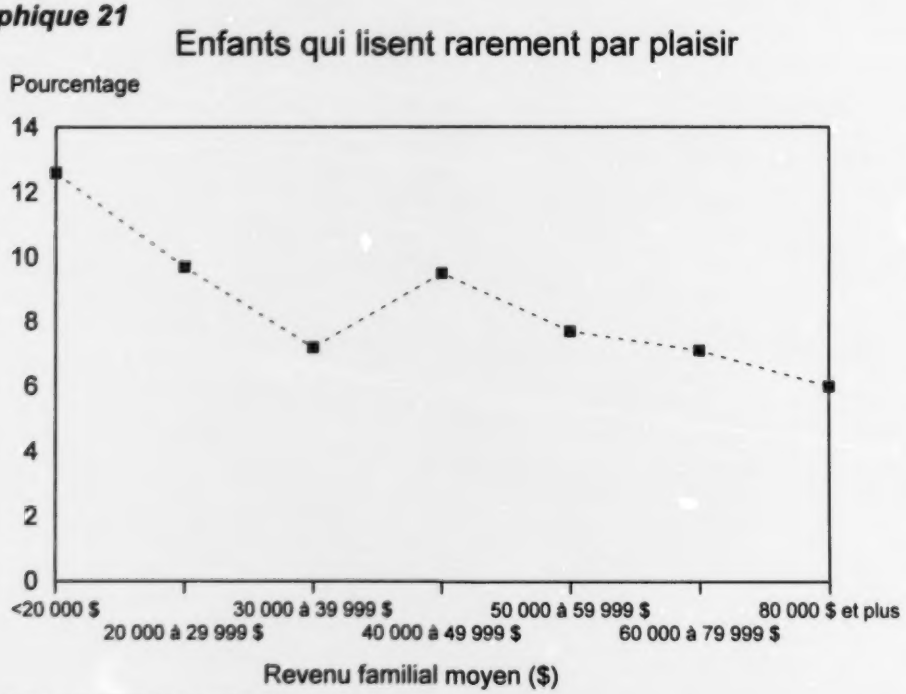

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Le besoin d'éducation spéciale

Les enfants qui ont des difficultés d'aprentissage qui ne leur permettent pas de suivre le niveau normal de leur classe sans aide supplémentaire ont besoin d'éducation spéciale. Le fait d'avoir des besoins spéciaux met les enfants à risque de prendre du retard scolaire et plus tard d'avoir plus de risque de décrochage avant de terminer le secondaire. Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents si leur(s) enfant(s) recevai(en)t une éducation spéciale à cause d'un problème physique, psychologique, de comportement ou autre qui limitait le type ou la quantité de travail scolaire que l'enfant pouvait accomplir. On demandait aux parents de répondre simplement par «Oui» ou «Non». Le graphique 22 indique un lien clair entre le niveau du revenu familial et la proportion d'enfants qui ont besoin d'une éducation spéciale. Le nombre d'enfants avec une éducation spéciale baisse radicalement à mesure que le revenu familial monte de moins de 20 000 $ à 40 000 $, puis le taux se stabilise. La probabilité d'avoir recours à une éducation spéciale est environ du double pour les enfants de famille à faible revenu par rapport à ceux de familles à revenu moyen ou élevé.

Graphique 22

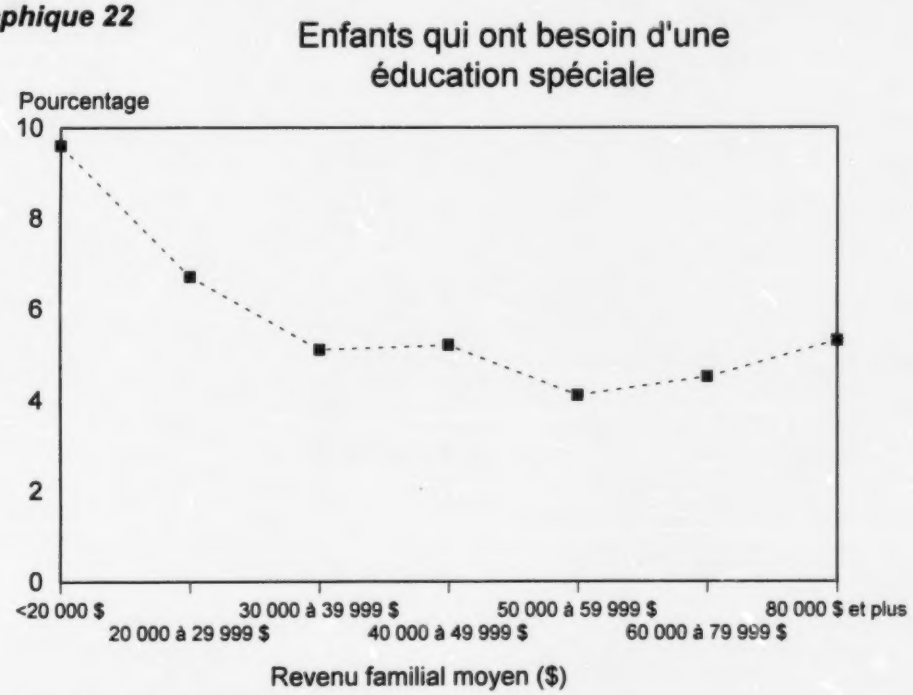

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La participation culturelle et récréative

Cette section examine le lien entre le revenu familial et la participation des enfants aux activités culturelles et récréatives dans leur communauté. On y compare aussi le taux de participation au travail et aux études chez les adolescents à divers niveaux de revenu familial, afin de fournir quelque indication de la proportion d'adolescents qui ne sont ni aux études ni avec un emploi.

La participation aux sports, l'adhésion aux clubs ou les cours de musique, de danse ou autres arts sont des exemples de moyens par lesquels les jeunes peuvent participer à leur communauté, apprendre de nouvelles compétences et créer des relations sociales en dehors de leur milieu familial. En plus de développer un corps sain et d'acquérir des compétences précieuses, la participation des enfants aux activités culturelles et récréatives peut les mettre à l'abri de problèmes émotionnels et sociaux. On relève par exemple que les enfants qui participent à une expression artistique ont un tiers moins de risque d'avoir des problèmes sociaux ou émotionnels que les enfants qui ne participent pas à ce type d'activités.[25]

La mesure dans laquelle les enfants participent aux activités de leur communauté dépend tant des ressources de leur famille que de la mise à leur disposition de parcs, de bons terrains de jeux, d'arenas, de piscines et de centres communautaires. Lorsque ces installations sont disponibles dans une communauté, le taux de participation des enfants dans les activités correspondantes est plus élevé que dans les communautés qui manquent de dispositifs culturels et récréatifs.

Les sports d'équipe

En plus des avantages de santé évidents, les sports d'équipe donnent aussi aux enfants l'occasion d'apprendre avec des entraîneurs, instructeurs et des mentors. La participation comme membre d'une équipe apprend aux enfants d'importantes compétences de chef de file, leur insuffle la confiance en soi et améliore leurs capacités sociales comme le partage et la coopération. Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents la fréquence à laquelle leurs enfants participaient à des activités sportives d'équipe, les réponses s'étalant de «presque tous les jours» à «presque jamais». Le graphique 23 portent sur ceux qui ne participaient «presque jamais» à des sports d'équipe.

Les résultats indiquent que la participation des enfants aux sports d'équipe est fortement liée au revenu familial. Environ les trois quarts des enfants de familles à faible revenu participent rarement à des sports d'équipe, par rapport à un quart des enfants dans les familles à revenu élevé. Le taux de participation augmente sur toute l'échelle de revenus mais surtout pour ceux avec des revenus supérieurs à 40 000 $. Sans aucun doute, le coût élevé de l'équipement, des cours et des tarifs qui sont requis pour la participation à plusieurs sports sont des facteurs très disuasifs pour les enfants de familles à faible revenu.

Graphique 23

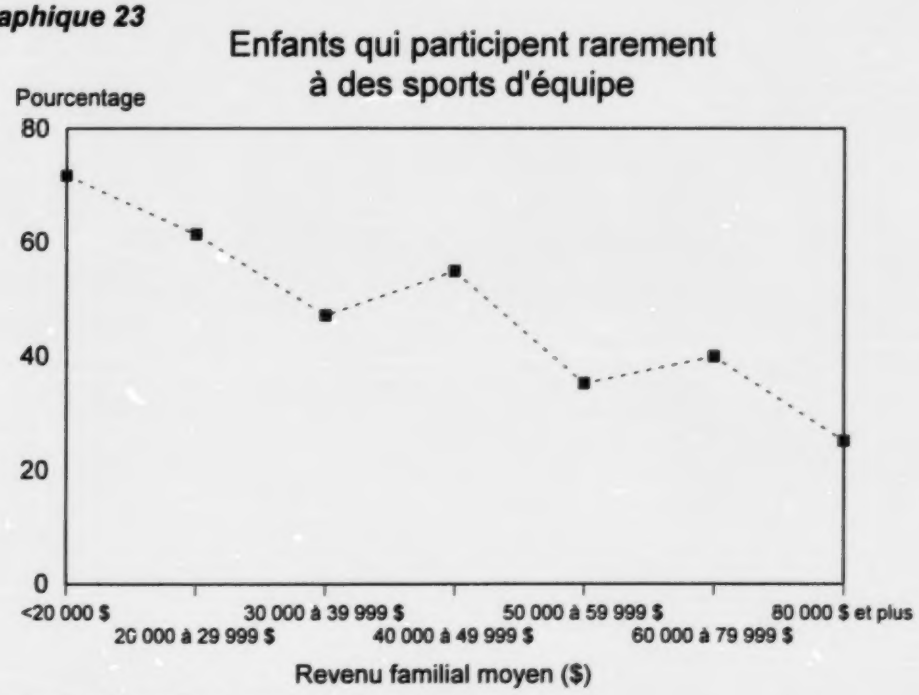

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les sports informels

La participation aux sports informels contribue aussi à la bonne santé des enfants et à l'acquisition de compétences sociales et coopératives. Le graphique 24 révèle que par rapport aux sports d'équipe, la participation moins coûteuse aux sports informels est plus élevée à tous niveaux de revenus. Cependant, les enfants de familles à faible revenu ont quand même moins tendance que ceux des familles à revenu moyen à participer aux sports informels. Comparée aux résultats pour les activités sportives d'équipe, la différence de taux de participation des enfants da familles à faible revenu et de familles à revenu élevée est plus petite.

Graphique 24

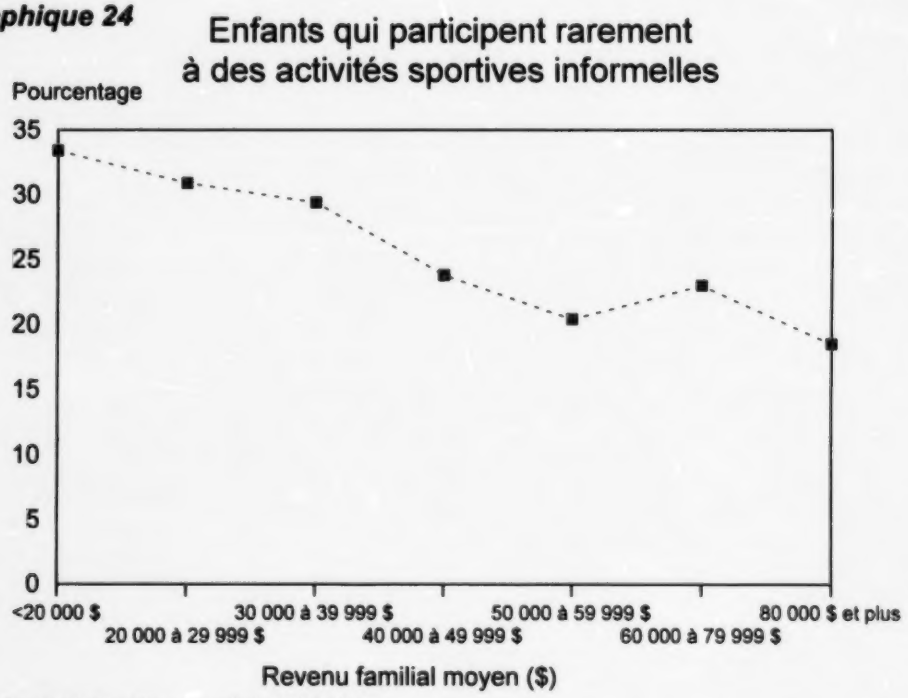

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les cours de musique, de danse et d'arts

Les cours dans ce domaine d'activités représentent une autre forme d'apprentissage extrascolaire et de développement des compétences. Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents la fréquence à laquelle leurs enfants prenaient des cours de musique, de danse ou d'autres arts, en dehors des heures scolaires. Le graphique 25 illustre la proportion d'enfants qui ne prenaient «presque jamais» ces cours, et on remarque que la vaste majorité d'enfants, à tous niveaux de revenus, ne prennent presque jamais des cours de musique, de danse ou autres arts en dehors de l'école. Cependant, la participation est encore liée au revenu, avec une différence de 26 points de pourcentage dans les taux de participation entre les enfants de familles à faible revenu et ceux de familles à revenu élevé. Le coût des cours, de l'équipement, du matériel et des instruments de musique agit en faveur des enfants dont les parents ont des revenus plus élevés.

Graphique 25

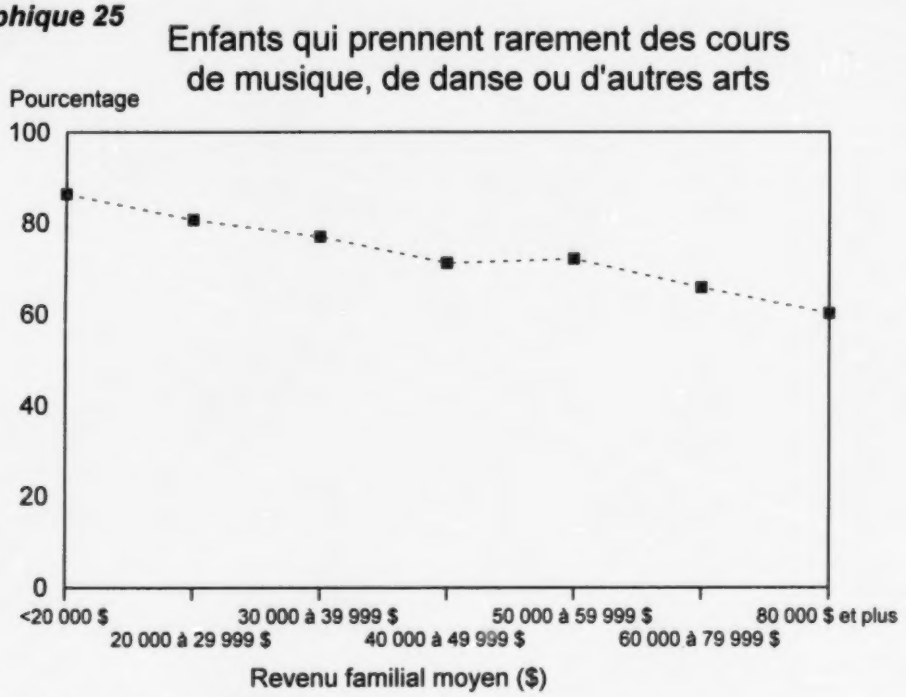

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

La participation aux clubs et aux programmes communautaires

Les aspects importants et positifs associés à ces activités pour le développement de l'enfant sont l'acquisition de compétences sociales et autres (selon la nature du programme) par le biais de la participation avec d'autres enfants et de l'apprentissage qui se fait par l'instruction et la tutelle du groupe et des chefs de file du club. Dans l'ELNEJ, on a demandé aux parents la fréquence à laquelle leurs enfants prenaient part à des programmes de club ou de groupe avec des chefs de file qualifiés, en dehors des heures scolaires. Les résultats montrés au graphique 26 ne représentent que les enfants qui ne participaient «presque jamais» à ce type d'activités de club ou de groupe. Alors que les deux tiers des enfants à tous niveaux de revenu familial ne participaient presque jamais à des programmes de groupes ou de clubs, la tendance est plus marquée chez les enfants de familles à faible revenu : environ 80% d'entre eux participaient rarement à ces programmes communautaires, par rapport à 71% des enfants de familles à revenu élevé.

Graphique 26

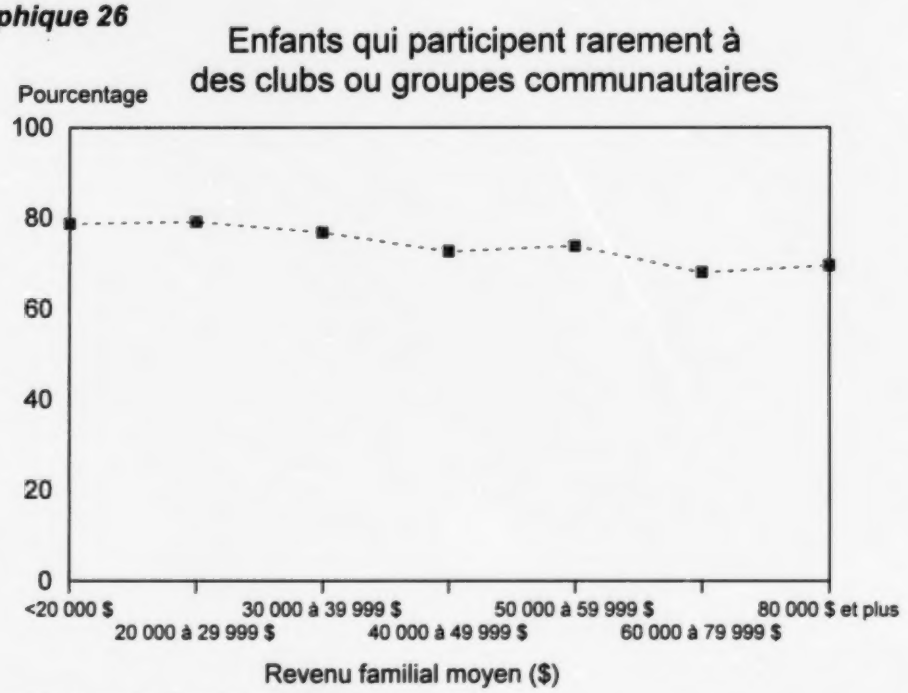

Note : Familles biparentales avec enfants de 4 à 11 ans.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de 1994-95, de Statistique Canada.

Les adolescents qui ne sont ni aux études ni avec un emploi

Au Canada, on s'attend en général à ce que les adolescents entre 16 et 19 ans suivent des études ou travaillent, ou les deux.[26] Certains adolescents qui ne font ni l'un ni l'autre peuvent être considérés dans l'oisiveté, et ils ont beaucoup plus de risques que les autres adolescents d'entrer en conflit avec la Loi, de développer des problèmes du comportement comme l'abus d'alcool et l'usage de drogue, et de se retrouver pauvres à l'âge adulte. Il est dont inquiétant qu'environ un adolescent sur six dans les familles à faible revenu n'est ni à l'école ni avec un emploi, par rapport à seulement un adolescent sur 25 dans les familles à revenu moyen ou élevé.

Graphique 27

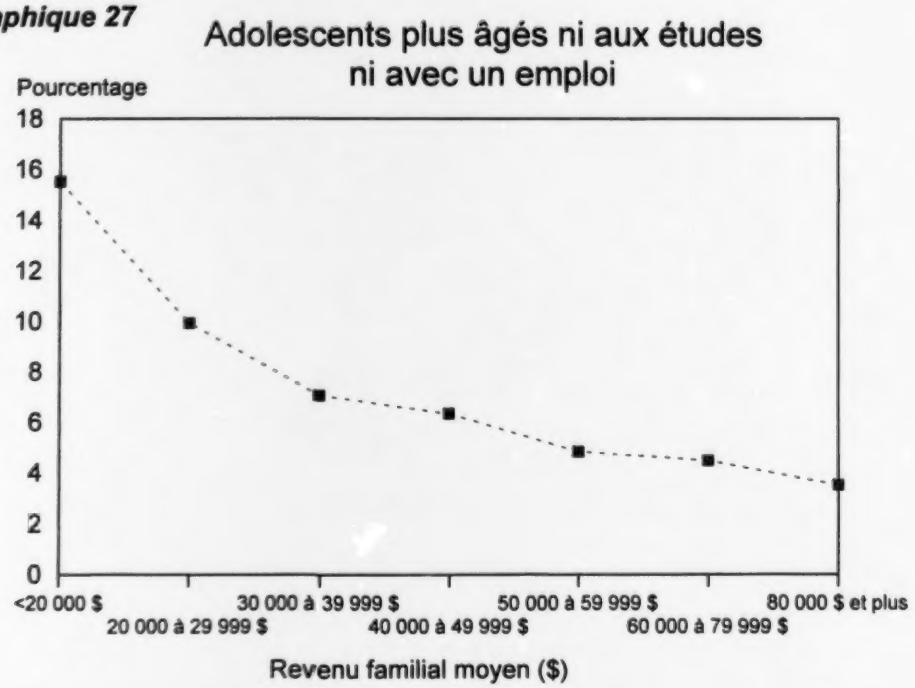

Note : Familles biparentales avec enfants de 16 à 19 ans.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1994 à 1997, de Statistique Canada.

2e partie : Le lien entre la pauvreté et les résultats chez l'enfant

LA RECHERCHE PRÉSENTÉE DANS LA 1e PARTIE DU RAPPORT CONFIRME l'accumulation croissante de preuves qu'à mesure que le revenu familial décline, les risques de mauvais résultats dans le développement de l'enfant augmentent en ce qui a trait à la santé, au comportement, aux facultés d'apprentissage et aux relations sociales.[27] Ces résultats soulèvent de nombreuses questions en ce qui concerne la façon de penser actuelle et le développement de politiques portant sur la pauvreté infantile. D'abord, il y a beaucoup de débats en ce moment sur la manière correcte de mesurer la pauvreté chez les enfants. Mais à quel degré chacune des mesures de pauvreté infantile tant discutées a rapport aux risques de développement de l'enfant posés par un faible revenu familial?

Deuxièmement, quelles sont les tendances dans la répartition des revenus familiaux au Canada au cours des dernières années? Comment ces tendances ont-elles affecté les résultats de développement chez les enfants? Et finalement, maintenant que nous connaissons le lien entre le revenu familial et les résultats du développement chez l'enfant, comment faudrait-il en tenir compte dans l'élaboration de nos politiques publiques? Comme nous l'avons montré dans la 1e partie, le revenu familial ne détermine pas à lui seul les chances dans la vie des enfants. L'accès aux services publics comme l'éducation et les soins de santé, ainsi que des soutiens au logement, la vie de quartier et la communauté vont aussi avoir un impact sur le développement de l'enfant. Quelle est la combinaison de politiques publiques qui offrirait les meilleures chances à chaque enfant de s'épanouir dans tout son potentiel?

La deuxième partie de ce rapport s'adresse à ces questions.

La mesure de la pauvreté

Chaque année, Statistique Canada publie des chiffres sur le nombre de gens vivant sous ses propres seuils de faible revenu (SFR). Les agences sociales et les média les interprètent en tant que seuils de pauvreté. Suite de quoi nous voyons des gros titres dans les journaux, comme récemment, indiquant qu'il y a au Canada 1,5 millions d'enfants vivant dans la pauvreté. Il y a cependant une critique croissante de cette interprétation. Entre autres, les critiques font remarquer que les enfants pauvres au Canada n'ont rien à voir avec ceux qu'on voit à la télévision et qui vivent dans les pays du Tiers-monde. Des critiques tenaces, comme le Fraser Institute, pensent qu'il n'y a qu'un pourcentage minime d'enfants Canadiens vivant dans la pauvreté, puisque la plupart ont accès à ce que le Fraser Institute considère les nécessités essentielles de la vie, c'est-à-dire l'alimentation, l'habillement et le logement, mais leur définition de nécessité n'inclut que les besoins de base au sens le plus strict.[28]

À quel niveau faudrait-il établir le seuil de pauvreté? Ce rapport montre que les enfants qui vivent dans une famille avec un revenu inférieur au SFR ont une moins bonne santé, plus de troubles du comportement, des résultats d'apprentissage plus mauvais et sont élevés dans des conditions familiales et de quartier considérablement plus néfastes que les enfants de familles dans des tranches de revenus supérieurs. On devrait tenir compte de cela dans toute discussion sur le niveau «approprié» du seuil de pauvreté.

Au Canada, on utilise surtout les seuils de pauvreté pour faire un estimé du nombre de pauvres, mais on s'en sert rarement comme objectif dans le cadre des politiques de répartition. Notamment, les taux d'assistance sociale dans toutes les provinces sont nettement inférieurs aux seuils de faible revenu. Nous croyons qu'un seuil de pauvreté ne devrait pas servir uniquement à évaluer le nombre de gens pauvres, mais aussi être considéré comme une limite sous laquelle la société ne tolérera pas l'inégalité des revenus.

Les interminables discussions sur l'établissement d'un seuil de pauvreté «correct» non seulement dévient l'attention du sort des enfants pauvres et de leur famille, mais aussi d'un débat sur le but d'un seuil de pauvreté et le besoin d'établir un plancher à l'inégalité des revenus. Un seuil de pauvreté devrait-il simplement refléter le montant d'argent nécessaire pour répondre aux besoins physiques de base pour survivre? Ou devrait-il être établi à un niveau qui permette aux gens de participer civiquement à la société?

Parmi les principaux acteurs dans le débat actuel sur le seuil de pauvreté au Canada, il y a :

- le Fraser Institute, qui suggère d'établir un seuil de pauvreté au niveau le plus bas possible de revenu qui mettrait à l'abri de la faim et des intempéries.

- Statistique Canada, qui a établi les seuils de faible revenu (SFR) considérés suffisants pour assurer que les familles ne vivent pas «dans la gêne».[29] (Il faut remarquer que Statistique Canada n'appelle pas les SFR des seuils de pauvreté, bien que plusieurs groupes les utilisent à cette fin).

- le CCDS, qui pendant plusieurs années a défini la pauvreté comme un niveau inacceptable d'inégalité des revenus.[30]

Il y a aussi une tentative relativement nouvelle de la part des services publics au Canada d'établir un seuil de pauvreté en identifiant un «panier à provisions» des nécessités de la vie.[31] Selon cette approche, le seuil de pauvreté serait établi au montant nécessaire pour acheter tous les produits du panier. Le côté difficile de cette approche est de déterminer exactement ce qui constitue les nécessités de la vie, car les décisions sur le type de produits qui devraient être dans le panier sont entièrement subjectives et normatives, étant donné que chacun a ses propres notions de ce qui est «nécessaire».

Les partisans du panier à provisions ignorent aussi la question essentielle : quel est l'objectif des nécessités de la vie? Les produits devraient-ils être considérés essentiels seulement s'ils servent à éviter la faim et les intempéries? Ou bien faudrait-il aussi inclure des articles nécessaires pour encourager l'inclusion sociale, empêcher de vivre dans la gêne, ou faciliter l'épanouissement de l'enfant? Ce n'est que lorsque l'on saura l'objectif servant à établir un plancher de l'inégalité des revenus, que l'on sera en mesure de définir ce qui est nécessaire pour atteindre cet objectif.

Les seuils de pauvreté et le développement de l'enfant

Ce rapport adopte une définition de la pauvreté du point de vue de l'enfant. On essaye d'y définir un niveau inacceptable d'inégalité entre les familles – c'est-à-dire, qui n'arrive pas à

assurer en gros des chances égales dans la vie des enfants. En établissant un niveau de revenu auquel les enfants subissent une «pauvreté des chances», la discussion pourra alors porter sur les meilleurs moyens de changer les circonstances pour que les enfants aient des chances optimales de développer tout leur potentiel et devenir des adultes épanouis.

Comme le démontre notre rapport, le niveau de revenu dont les familles ont besoin pour optimiser les chances de plein développement de leurs enfants va bien au-delà du montant nécessaire pour la provision essentielle de nourriture, de vêtements et de logement.

Dans la 1e partie, on montre que même si les résultats de développement chez les enfants ne sont pas uniformes en fonction de la baisse du revenu familial, dans 80% des différentes variables étudiées les risques pour le développement des enfants et la probabilité de grandir dans de mauvaises conditions sont considérablement plus élevés chez les enfants vivant dans les familles avec un revenu inférieur à 30 000 $. C'est aussi le cas pour 50% des variables chez les enfants de familles dont le revenu est inférieur à 40 000 $. Les enfants de familles avec un revenu allant de 40 000 $ à 80 000 $ présentent moins de différences significatives en ce qui est des risques de développement, tandis que ceux de familles avec un revenu de 80 000 $ ou plus ont remarquablement moins de risques de piètres résultats de développement que les enfants des familles dans toutes les autres tranches de revenu.

Graphique 28

Perception par les Canadiens de la pauvreté au fil des ans

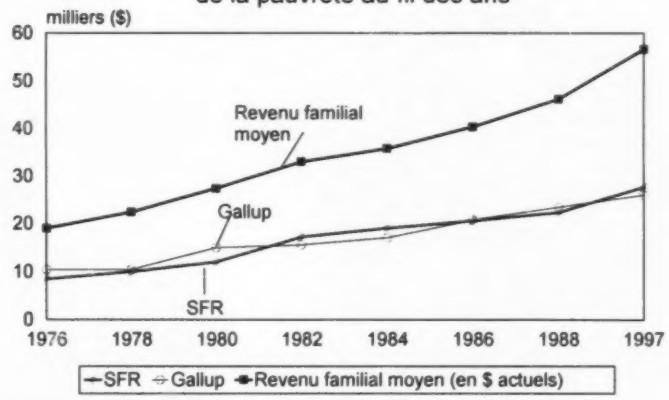

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les Seuils de faible revenu (SFR) et la Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, de Statistique Canada, et des sondages Gallup sélectionnés.

En tenant compte de cette information, un seuil de pauvreté approprié semble se situer dans un éventail de 30 000 $ à 40 000 $ pour une famille de quatre, étant donné que les risques de mauvais résultats de développement et de conditions de vie baissent fortement quand les familles approchent ces niveaux de revenu. Ce seuil de pauvreté est supérieur à tous ceux qui sont couramment suggérés de nos jours. Il est bien au-dessus de celui proposé par le Fraser Institute et en quelque sorte plus élevé que celui indiqué par les SFR de Statistique Canada. Il est aussi au-dessus du montant suggéré par le public[32] et il est nettement inférieur au niveau du revenu médian. Si l'on considère qu'un développement plus sain des enfants est un objectif important pour notre société, il semble que tout au moins le niveau du SFR est valable en tant que mesure minimum de la pauvreté. Comme on le voit au graphique 28, le SFR est également proche du niveau recommandé par Canadiens, selon les résultats d'un sondage Gallup.

Les tendances récentes dans la répartition du revenu familial

Un passage en revue des tendances dans les 24 dernières années montre que l'inégalité des revenus s'est empirée parmi les familles avec enfants (graphique 29). En 1973, le quintile le plus pauvre des familles (c'est-à-dire les 20% des familles les plus pauvres) gagnait 5,3% du revenu total du marché (soit de revenus d'emploi et de placements privés). À partir de 1996, ils ne touchaient plus que 2,3% du revenu du marché. Le quintile suivant le plus pauvre des familles avait aussi perdu une portion de leur part du revenu du marché – en subissant une baisse de13,5% à 11,1%. Par contre, le quintile du haut des familles ont vu leur part du revenu du marché augmenter de 38,4% à 43,2% sur la même période. Après tenir compte des effets de redistribution du système fiscal et des transferts du gouvernement – comme les prestations d'assistance sociale, l'assurance-emploi et les prestations pour enfants – la répartition du revenu familial s'améliore légèrement, mais elle est devenue quand même plus inégale avec le temps. Les deux quintiles les plus bas, ou les plus pauvres, continuent de recevoir une portion du revenu familial total considérablement plus petite que le quintile du haut.

La répartition du revenu familial s'est aggravée en 1996 – la première année où sont entrées en vigueur les coupures massives du gouvernement fédéral dans les paiements de transfert pour les soins de santé et les programmes sociaux et qui a vu un resserrement drastique de l'admissibilité et des indemnités de l'assurance-emploi. Les réductions des transferts fédéraux ont à leur tour entraîné une restriction et une réduction notable des prestations d'assistance sociale dans plusieurs provinces.[33] Ce tournant vers le bas en 1996 risque d'être un signe d'inégalité encore plus grande dans les prochaines années.

Statistiquement parlant, la capacité de nombreuses familles d'arriver d'elles mêmes à une tranche de revenu allant de 30 000 $ à 40 000 $ est sérieusement limitée, et se dégrade encore à cause de la baisse des salaires et des avantages sociaux. Les revenus qui baissent sont aussi affectés côté dépenses, en raison de la tendance croissante à des tarifs d'utilisation plus élevés pour les services publics subventionnés, comme les musées, les installations récréatives et certains types de soins de santé. La construction de logements sociaux s'est arrêtée dans la plupart du pays, ce qui laisse une proportion croissante de familles à bas revenu avec des loyers qui s'élèvent à la moitié, ou plus, de leur revenu mensuel. Même le système universel – et à une époque, virtuellement gratuit – d'éducation publique est à présent victime de tarifs d'utilisation pour un éventail de plus en plus grand de fournitures scolaires, d'activités, d'équipement sportif et d'événements spéciaux.

Du côté des salaires, même s'il y a eu une reprise du marché du travail dans certains secteurs, les gens qui ont un bas niveau d'éducation et peu de compétences de travail restent encore à la traîne en ce qui a trait à l'emploi et aux salaires, Les prestations sociales ont aussi diminué par rapport aux augmentations du coût de la vie. Certains groupes, plus précisémment les jeunes et les familles monoparentales, les personnes handicapées, et ceux qui font partie de certaines minorités ethniques se confrontent à des difficultés particulières pour gagner suffisamment pour pouvoir faire passer leur revenu au-dessus du SFR.[34]

Graphique 29 : Approche par quintile de revenu, familles avec des enfants de moins de 18 ans

Proportions du revenu du marché (en %)

Quintile de revenu du marché	1973	1981	1984	1986	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
du bas	5,3%	5,0%	3,4%	3,8%	4,1%	3,5%	3,0%	2,9%	2,3%	2,4%	2,6%	2,3%
2e	13,5%	13,4%	12,3%	12,5%	12,5%	12,1%	11,5%	11,7%	11,0%	11,3%	11,2%	11,1%
du milieu	18,6%	18,7%	18,6%	18,6%	18,1%	18,5%	18,2%	18,5%	18,0%	18,3%	18,1%	18,2%
4e	24,2%	24,5%	24,8%	24,8%	24,3%	25,1%	25,1%	25,2%	25,6%	25,4%	25,3%	25,3%
du haut	38,4%	38,3%	40,9%	40,3%	41,0%	40,8%	42,3%	41,8%	43,0%	42,7%	42,7%	43,2%

Proportions du revenu total après transferts et impôt sur le revenu (en %)

Quintile de revenu total	1973	1981	1984	1986	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
du bas	7,7%	7,8%	7,1%	7,5%	7,7%	7,5%	7,3%	7,2%	7,5%	7,3%	7,3%	6,9%
2e	14,5%	14,5%	14,1%	14,1%	14,2%	14,1%	13,9%	14,1%	13,6%	13,8%	13,7%	13,5%
du milieu	18,7%	18,8%	18,7%	18,6%	18,3%	18,6%	18,5%	18,8%	18,4%	18,6%	18,5%	18,5%
4e	23,8%	23,6%	23,7%	23,6%	23,3%	23,8%	23,7%	23,9%	23,9%	23,8%	23,8%	24,0%
du haut	35,5%	35,3%	36,4%	36,1%	36,5%	35,9%	36,6%	36,0%	36,6%	36,5%	36,7%	37,0%

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs, diverses années, de Statistique Canada.

Lier le développement de la politique publique aux revenus familiaux

Après avoir identifié les niveaux de revenus qui permettraient aux familles de fournir des chances raisonnables à leurs enfants pour s'épanouir et après avoir constaté la tendance inquiétante vers une répartition du revenu plus polarisée dans les dernières années, nous devons considérer comment la politique publique peut appuyer de son mieux l'épanouissement optimal des enfants. Même si les transferts de gouvernement peuvent aider à la redistribution du revenu pour les enfants les plus pauvres au Canada, et par conséquent améliorer leurs chances de développement et leurs conditions de vie, les transferts à eux-seuls ne sont pas suffisants.

Ce qu'il faudra exactement pour améliorer les chances dans la vie d'un enfant variera avec chaque enfant et selon la situation particulière de chaque famille. Cependant, nos résultats de recherche montrent que le faible revenu est un facteur commun qui influence les résultats de développement, quel que soit la trajectoire. De toute évidence, le manque d'accès aux services récréatifs et culturels, à un logement en bon état, à une alimentation nutritive et à des vêtements décents, et aux fournitures scolaires peut être partiellement compensé au moyen des transferts de revenus. Mais plusieurs autres facteurs à la maison et dans l'environnement du quartier qui sont à la source de piètres résultats de développement – comme une famille dysfonctionnelle, une mauvaise santé parentale, une faible éducation parentale, le contact avec des camarades qui ont des problèmes de comportement, l'alcoolisme et les quartiers dangereux – sont le résultat de mauvaises conditions préalables qui auront besoin de soutien et d'intervention au-delà des transferts de revenus. Les enfants qui sont victimes d'abus ou sont négligés à la maison ont besoin, d'abord et avant tout, des services bien financés d'un régime de protection de l'enfance efficace. Les jeunes enfants des mères pauvres qui travaillent ont besoin de services de garde de qualité subventionnés.

Il faut aussi bien préciser que quand il s'agit d'argent, et qu'il y a besoin d'augmentation du revenu familial, les transferts ne sont pas la seule stratégie anti-pauvreté qui puisse être adoptée. Idéalement, en répondant aux cas de faibles revenus, l'augmentation des transferts devrait s'accompagner de tentatives d'améliorer l'autonomie économique des familles. On peut le faire en leur fournissant des occasions d'éducation ou de formation professionnelle, de l'aide au logement, des services de garde, de l'aide au placement pour les personnes handicapées, la flexibilité d'emploi et davantage de milieux de travail flexibles et orientés à la famille. La persistance de niveaux élevés de chômage dans certaines régions pourrait nécessiter des initiatives de création d'emploi soutenus par la communauté. En aidant positivement et proactivement les familles à générer plus de revenus de travail, ces mesures réduiraient le besoin de simples transferts de revenus.

Conclusion

LES DONNÉES DE NOTRE RECHERCHE INDIQUENT CLAIREMENT que les résultats dans le développement de l'enfant et ses conditions de vie sont liées au niveau du revenu familial, et que les décisions que nous prenons pour établir le seuil de l'inégalité du revenu aura des répercussions sur le degré de risques que nous faisons courir à nos enfants. Par conséquent, la prochaine fois que nous lirons un gros titre déclarant «qu'il y a 1,5 million d'enfants vivant sous le SFR», nous pourrons le traduire par le fait qu'il existe «une pauvreté des chances» substantielle au Canada et que nos préoccupations sur la pauvreté des enfants est vraiment justifiée.

Il faudrait faire une priorité publique de premier plan et une entreprise collective de mieux égaliser les chances de réussite pour les enfants au Canada. Une telle entreprise collective aurait comme résultat une société dans laquelle les coûts sociaux, économiques et de justice pénale seraient minimisés, tandis que notre productivié, revenus fiscaux, cohésion sociale et responsabilité civique seraient en contrepartie optimisés.

Notes techniques

Presque toutes les données dans nos 27 graphiques sont tirées des cycles de 1994 de l'ELNEJ et de l'ENSP, à moins d'indication contraire. Les réponses données lors de ces enquêtes se présentaient sous trois formats. Dans certains cas, la réponse consistait en un simple «oui» ou «non». Ailleurs, on demandait aux répondants de choisir entre plusieurs catégories; par exemple, «Quelle est la fréquence à laquelle votre enfant montre un certain type d'émotions? – Jamais, rarement, souvent ou toujours?». Dans le reste des questions, les réponses possibles étaient présentées sous forme d'échelles combinant en un seul résultat des réponses séparées à une série de questions y ayant trait. Pour chacune des trois catégories, on a ensuite assigné les réponses à un enfant ou une famille, ce qui a permis de faire le lien avec un niveau de revenu familial.

Il est aussi nécessaire d'éclaircir quelles sont les mesures sommaires que nous avons choisies pour représenter les 27 variables qui sont liées au revenu. Quelle que soit la catégorie de réponse, nous avons porté l'attention sur la proportion d'enfants avec «les plus mauvais résultats» – c'est-à-dire les résultats considérés les moins désirables du point de vue d'un bon épanouissement de l'enfant – pour chaque résultat de développement ou condition de vie de l'enfant. Nous avons ensuite transféré ces résultats à l'une des sept grandes catégories de revenu. Par exemple, les résultats sur le comportement suivent la plupart du temps une large répartition du haut vers le bas; cependant, nous nous sommes concentrés seulement sur les enfants (et leur famille) dont les résultats se classent dans la partie du bas de la répartition.

De quelle façon a-t-on sélectionné les résultats «les plus mauvais»? Dans les cas d'une réponse par oui ou non, nous avons sélectionné les enfants dont les parents donnaient une réponse négative. Lorsque des choix multiples ou des réponses échelonnées donnaient un éventail des résultats, nous avons choisi un seuil. Il est utile de remarquer deux points à propos de ces seuils. D'abord, ils n'ont pas nécessairement une valeur diagnostique ou clinique – ils représentent simplement les plus mauvais résultats sur lequel l'échantillon nous permet de porter l'attention. Par exemple, les enfants que nous avons sélectionnés comme étant «très hyperactifs» ne seraient pas forcément tous diagnostiqués hyperactifs, mais ils avaient les plus mauvais résultats sur l'échelle d'hyperactivité par rapport aux autres enfants. Pour les besoins statistiques de notre rapport, c'est tout ce que nous avons besoin de savoir, étant donné que nous n'essayons pas d'identifier ces enfants en vue d'un traitement.

Deuxièmement, les seuils varient en raison des limites imposées par la répartition particulière et la taille de l'échantillon pour chaque résultat de développement et condition de vie. Nous pourrions avoir choisi un seuil constant et arbitraire – comme le tiers du bas – mais nous avons à la place choisi d'obtenir les «plus mauvais résultats possibles» pour chaque facteur. Dans la plupart des cas, les résultats proviennent des 10 ou 20 pour cent du bas de la répartition de tous les répondants. En choisissant les plus mauvais résultats possibles, nous augmentons la probabilité d'obtenir des conditions ou des résultats restrictifs et spéciaux, et dans le cas des résultats sur le comportement, nous augmentons la probabilité qu'ils se rapprochent plus d'un diagnostic clinique.

Il est important de remarquer que notre rapport se limite à une étude de familles biparentales. (Les auteurs ont fourni ailleurs un examen approfondi des résultats de développement chez les enfants de familles monoparentales.[35]) Nous avons ici exclu les familles monoparentales pour une simple raison : la grande majorité de familles monoparentales ont des faibles revenus, fait qui aurait biaisé les résultats présentés ici. L'analyse graphique aurait par conséquent prêté à une interprétation erronée, puisque le mouvement dans l'axe du bas aurait représenté non seulement les changements au niveau du revenu, mais aussi les changements du type de famille, et les résultats au bas de l'échelle des revenus ne représenterait plus seulement les familles à faible revenu, mais de façon disproportionnée les familles monoparentales. L'inverse serait vrai aux niveaux de revenu supérieurs. Étant donné que les graphiques servent à dépeindre visuellement le lien entre le revenu (pas le type de famille) et les résultats de développement chez les enfants, il était nécessaire de normaliser autant que possible les types de famille dans l'étude. Comme plus de 80% des enfants vivent en famille monoparentale, nous avons choisi ce type de famille pour notre analyse.

Il faut aussi remarquer que la définition de revenu utilisée dans les graphiques et le texte qui s'y rapporte représente le revenu *brut*. Le revenu brut comprend les revenus de travail, de placement, les revenus divers (pension alimentaire, bourses d'études, prestations privées d'invalidité etc.) et les transferts gouvernementaux, avant toute déduction fiscale. En raison du degré restreint d'information disponible sur la version publique de la base de microdonnées pour l'ELNEJ, nous avons dû utiliser sur nos graphiques des tranches de revenus, plutôt que des revenus familiaux individuels. C'est-à-dire que dans les graphiques, tous les revenus dans la tranche de 20 000 $ à 29 999 $ par exemple, sont «centrés» sur un point. Malheureusement, cela donne l'impression que le point représente un niveau de revenu distinct, alors qu'en fait il représente cette tranche de revenus. Cela signifie aussi que nous avons souvent des coupures plutôt abruptes dans les lignes pour ces centres, au lieu de la ligne plus régulière qu'on obtiendrait en utilisant des revenus individuels continus. Pour la facilité de lecture, nous parlons des tranches de revenus dans le texte selon le nombre supérieur. Par exemple, on fait référence à la tranche de 20 000 $ à 29 999 $ en parlant de revenu jusqu'à, inférieur ou dépassant le niveau de 30 000 $.

En guise d'aide à l'interprétation des graphiques, nous fournissons ci-dessous quatre points de référence : a) revenu familial médian; b) SFR de Statistique Canada; c) les résultats de sondage par Gallup; d) et le seuil de pauvreté du Fraser Institute.

a) Le revenu médian en 1994 pour les familles avec des enfants de 4 à 11 ans se situe entre 50 000 $ et 60 000 $. Ce point de référence indique que 50% des familles sont au-dessus de ce niveau de revenu et que 50% sont en-dessous.

b) Les SFR de Statistique Canada varient selon la taille de la famille et la taille de la communauté. Pour une famille de quatre, le SFR en 1994 s'étale de 21 500 $ pour les familles en régions rurales à 31 000 $ pour les familles dans les plus grandes agglomérations urbaines, où la population dépasse 500 000 habitants. Si on sélectionnait un SFR en fonction de la population pour une famille de quatre (en fait, une moyenne nationale), il représenterait une famille vivant dans un grand centre urbain de 100 000 à 499 000 habitants. Le montant s'élèverait à 26 600 $.

c) Depuis 1967, les sondages d'opinion publics organisés par Gallup ont de temps en temps posé la question suivante : «En général, à votre avis quel est le montant d'argent minimum qu'une famille de quatre a besoin chaque semaine pour vivre dans cette comunauté?»

Tout au long des 18 années depuis que cette question a été posée pour la première fois, la réponse médiane a suivi de très près le SFR correspondant (voir le graphique 28). La question n'a pas été posée en 1994, mais en interpolant entre les deux années les plus proches, nous estimons une valeur pour 1994 égale à un revenu annuel de 25 200 $.

d) Les seuils du Fraser Institute sont plus particulières, car elles varient géographiquement selon le coût local des besoins essentiels. Cependant, pour 1994, l'Institut a estimé un seuil national de pauvreté pour une famille de quatre égal à 15 900 $.

Pour chacune des mesures de pauvreté citées ci-dessus, ainsi que pour le revenu familial médian, nous avons sélectionné la valeur qui représente une famille de quatre, étant donné que c'est le chiffre médian actuel représenté dans les graphiques pour une famille de quatre, formée de deux adultes et de deux enfants.

En évaluant l'importance de cette information, la totalité des résultats est très préoccupante. Chacun des 27 facteurs est en soi intéressant et instructif. Ce qui est plus important cependant, c'est la confirmation d'un lien persistant et répandu entre le revenu familial et les résultats du développement de l'enfant et de ses conditions de vie. Tous ces résultats ne peuvent pas être un accident statistique, et il n'est pas possible de considérer le niveau du revenu familial comme un facteur sans importance qui n'influence pas les chances d'épanouissement sain de l'enfant.

Appendice : Ce tableau de données correspond aux graphiques 1 à 27. Veuillez consulter ces graphiques pour plus de détails sur les âges et les indicateurs utilisés ainsi que la source des informations.

Graphique numéro	Indicateur	moins de 20 000 $	20 000 à 29 999 $	30 000 à 39 999 $	40 000 à 49 999 $	50 000 à 59 999 $	60 000 à 79 999 $	80 000 $ et plus
1	Mauvais fonctionnement familial	25,2%	21,1%	17,7%	15,7%	18,1%	12,4%	12,1%
2	Parent dépressif	22,4%	16,8%	13,2%	10,7%	13,4%	9,8%	6,2%
3	Parent avec traumatisme d'enfance	15,3%	13,4%	9,4%	9,2%	8,4%	6,2%	7,6%
4	Parent avec stress chronique	12,6%	9,8%	7,6%	4,4%	5,4%	5,0%	3,1%
5	Fumeur(s) à domicile	49,2%	44,2%	43,6%	37,4%	35,4%	30,7%	28,8%
6	Changement fréquent d'école	28,7%	17,2%*	19,2%	23,0%	16,9%	15,1%	11,8%*
7	Logement en mauvais état	34,1%	28,7%	28,7%	26,7%	20,5%	18,9%	14,4%
8	Pas d'ordinateur à domicile	68,3%	65,3%	64,4%	59,7%	56,7%	44,4%	32,6%
9	Quartier à problèmes	26,2%	20,8%	17,0%	14,4%	12,7%	14,6%	11,1%
10	Quartier pas sécuritaire	15,1%	10,6%	5,4%	8,3%	4,2%*	8,2%	5,2%
11	Voisinage hostile	23,9%	17,9%	15,2%	16,2%	8,0%	8,9%	8,3%
12	Agressivité indirecte	37,9%	26,4%	28,4%	27,5%	29,2%	27,3%	24,6%
13	Troubles affectifs/Anxiété	12,1%	7,0%*	6,8%	7,6%	6,0%	8,7%	6,9%
14	Hyperactivité	19,5%	15,0%	12,9%	13,4%	14,2%	13,6%	11,7%
15	Comportement délinquant	15,6%	10,7%	7,9%	8,9%	7,6%	5,6%	6,0%
16	Se liant avec enfants à problèmes	20,1%*	13,9%*	11,2%	10,9%	9,7%	8,8%	7,2%
17	Santé fragile	49,8%	45,2%	45,6%	43,3%	37,4%	39,0%	30,7%
18	Problèmes de santé	13,4%	9,6%	8,1%	8,0%	8,3%	8,1%	5,1%
19	Retardement du vocabulaire	35,9%	18,2%	17,3%	16,2%	10,2%	13,0%	7,9%**
20	Faibles résultats en maths	16,4%*	24,5%*	20,2%	13,5%	17,0%	12,2%	11,1%
21	Peu de lecture	12,6%	9,7%	7,2%	9,5%	7,7%	7,1%	6,0%
22	Éducation spéciale	9,6%*	6,7%*	5,1%	5,2%	4,1%*	4,5%	5,3%
23	Peu de sports d'équipe	71,7%	61,4%	47,1%	54,9%	35,2%	40,0%	25,2%
24	Peu de sports informels	33,4%	30,9%	29,4%	23,8%	20,4%	23,0%	18,5%
25	Peu de cours musique/danse/art	86,3%	80,6%	76,9%	71,2%	72,1%	65,8%	60,2%
26	Faible participation communautaire	78,7%	79,1%	76,8%	72,6%	73,8%	68,0%	69,6%
27	Adolescents oisifs	15,5%	9,9%	7,1%	6,3%	4,8%	4,5%	3,5%

* Chiffres marginaux selon les lignes directrices de Statistique Canada – estimations moins fiables à cause de la petite taille de l'échantillon.

** Ce chiffre ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada et n'est par conséquent pas fiable.

Notes explicatives

1. Les deux enquêtes sont menées par Statistique Canada. L'ELNEJ est commanditée par Développement des ressources humaines Canada, et l'ENSP est commanditée par Santé Canada. Les données de ces enquêtes sont devenues disponibles en 1995 pour analyse.

2. Le Conseil canadien de développement social a utilisé ces enquêtes depuis 1996 pour étayer son rapport annuel exhaustif sur le bien-être des enfants, intitulé *Le Progrès des enfants au Canada.*

3. Christopher Sarlo du Fraser Institute, qui a rédigé de nombreux articles dans plusieurs journaux canadiens au cours des trois dernières années, est le partisan le plus ardent d'une mesure de pauvreté beaucoup plus basse que les seuils de faible revenu couramment acceptés de Statistique Canada. Les partisans qui plaident le plus pour l'utilisation des SFR ou même d'une mesure plus élevée de la pauvreté, sont le CCDS, la coalition de Campagne 2000 et l'Organisation nationale antipauvreté.

4. La corrélation statistique entraîne-t-elle un facteur de cause à effet? La lutte constante sur le sens et la valeur des interprétations statistiques apparaît dans chaque analyse statistique qui lie un facteur à l'autre. Nous n'acceptons pas aveuglément que les liens statistiques avec le revenu démontrés ci-dessous entraînent nécessairement un lien de cause à effet et nous refusons également les commentaires ultra critiques qui suggèrent que les liens statistiques ne veulent rien dire. Deux variables qui se déplacent ensemble sur une courbe constante ne prouvent pas forcément que l'une est la cause du mouvement de l'autre. Ce peut être une coïncidence rare, ou dû au fait qu'une variable a rapport à une autre variable non mesurée qui est la cause réelle du lien. Par exemple, plusieurs facteurs ont rapport au revenu, comme le niveau d'éducation, le type de famille, la région, le type de travail, etc. Ces variables parmi d'autres agissent entre elles pour créer de piètres chances de développement et de mauvais résultats dans le développement. Quelle que soit la cause principale des mauvais résultats de développement – à supposer qu'on puisse en isoler une – le revenu est une balise fiable pour certains des points problématiques à plus haut risque dans le domaine du développement de l'enfant.

5. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), développée par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, a recueilli des informations sur environ 23 700 enfants (de la naissance à 11 ans). Depuis 1994, l'ELNEJ a fait des sondages sur ces enfants tous les deux ans et va continuer de le faire jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte. Dans le 1er cycle de l'enquête cycle, on a demandé à la personne qui s'occupe principalement de l'enfant et à l'enseignant principal de répondre aux questions, ainsi qu'aux enfants de 10 et 11 ans eux-mêmes. L'ELNEJ a inclu un vaste éventail de caractéristiques familiales, du ménage et de la communauté qui affectent le développement de l'enfant. L'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP), menée par Statistique Canada, recueille des informations portant sur la santé de la population Canadienne. On obtient une coupe transversale d'information en posant des questions sur tous les membres des ménages participant à l'enquête (58 000 personnes). Pour recueillir des informations de nature longitudinale, on interroge un répondant par ménage, âgé de 12 ans ou plus (18 000 personnes). Les données sont recueillies tous les deux ans, depuis 1994.

6. Paul Steinhauer, «Développer la résilience chez les enfants des milieux défavorisés» dans *Les déterminants de la santé : les enfants et les adolescents* (Ottawa : Forum national sur la santé, 1998, p. 47-102); Clyde Hertzman et M. Wiens, "Child development and long-term outcomes: A population health perspective and summary of successful interventions," dans *Social Science and Medicine,* 1996, 43(7), pp. 1083-1095; et Conseil national de prévention du crime, *Les déterminants de la santé pour les enfants* (Ottawa : CNPC, 1996).

7. S. B. Campbell, "Behaviour problems in preschool children: A review of recent research," dans *Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines,* 1995, 36: pp.113-149; P. Jaffe, D. Wolfe, S. Wilson et L. Zak, "Similarities in behavioural and social maladjustment among child victims and witnesses to family violence," dans *American Journal of Orthopsychiatry,* 1986, 56: pp. 142-146; Dan Offord et al, "Ontario Child Health Study," dans *Archives of General Psychiatry,* 1987, 44: pp. 832-836.

8. G. Browne et al, "Resilience and vulnerability in mothers: Prevalence, correlates and expenditures," dans *Working Paper 95-2,* System-Linked Research Unit, Health and Social Services Utilization, McMaster University, 1995; Gouvernement d'Ontario, Premier's Council on Health, Well-Being and Social Justice, *Ontario Health Survey: Mental Health Supplement* (Toronto : Premier's Council, 1994).

9. L'ELNEJ fournit des informations sur la santé mentale du parent qui répond à l'enquête, et qui dans 90% des cas est la mère. Aucune information n'est recueillie sur la santé mentale des autres membres adultes de la famille. Les chiffres sur la dépression parentale ont été obtenus en combinant les réponses à 12 questions portant sur la fréquence de certains faits, comme le manque d'appétit, l'incapacité de se sortir d'un moral bas, le manque de concentration, le sommeil agité, le manque d'espoir sur l'avenir, la solitude et les pleurs. Pour faire le lien avec le revenu familial, on a sélectionné la proportion d'enfants vivant avec un parent qui se classait dans les 15% du haut de la répartition, c'est-à-dire dont les résultats sont associés à une très haute tendance à la dépression. Tandis que ce seuil de 15% n'a pas nécessairement une signification clinique, il est très restrictif et indique que ces parents (surtout des mères) sont souvent en proie à des symptômes de dépression.

10. D. A. Wolfe, «Prévenir la violence et la négligence à l'endroit des enfants» dans *Les déterminants de la santé : les enfants et les adolescents* (Ottawa : Forum national sur la santé, 1998, pp.104-131); M. Main et R. Goldwyn, "Predicting rejection of her infant from mother's representation of her own experience," dans *Journal of Abuse and Neglect,* 1984, 8: pp. 203-217; Conseil national de prévention du crime, *Prévenir le crime en investissant dans les familles* (Ottawa : CNPC, 1996).

11. Les statistiques sur cette condition sont tirées de l'ENSP, dans laquelle les parents à l'âge adulte se souviennent d'événements stressants ou traumatiques pendant leur enfance. Ces expériences stressantes comprennent un passage de deux semaines ou plus dans un hôpital, le divorce de leurs parents, un problème d'alcoolisme ou de drogue chez leurs parents, la violence physique ou avoir été renvoyé de la maison pour avoir fait quelque chose de mal. Même si la grande majorité des parents interrogés ont indiqué ne pas avoir souffert d'expérience traumatique pendant l'enfance, nous avons sélectionné un seuil relativement élevé de trois événements

traumatiques ou plus pour notre examen. Nous avons ensuite lié la proportion d'adultes qui dépassaient ce seuil avec leur niveau de revenu familial.

12. C. Giunta, "Risk factors for emotional/behavioural problems in young adolescents: A protective analysis of adolescent and parental stress and symptoms," dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology,* 1989, 57(6), pp. 732-740.

13. Santé Canada, *Passive Smoking: Nowhere to Hide* (Ottawa : Santé Canada, 1998).

14. D. Kohen, C. Hertzman et M. Wiens, «Les changements de milieu et les compétences des enfants» document préparé pour «Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche» parrainée par Développement des ressources humaines Canada, 1998.

15. Ibid.

16. Les logements inférieurs aux normes correspondent ici à des logements qui ont des problèmes majeurs comme une mauvaise plomberie, des appareils électriques ou de chauffage inefficaces ou non sécuritaires, des planchers détériorés, des murs bombés et humides, des fondations qui s'effritent, des installations d'éclairage cassées, des vitres brisées, des fissures dans les murs et les plafonds. Cette définition se base sur les questions dans l'ELNEJ.

17. N. Chaudhuri, «La santé des enfants, la pauvreté et l'environnement», dans la *Revue canadienne de santé publique,* Vol. 89, Supplément 1, 1998.

18. Paul Steinhauer, «Développer la résilience chez les enfants des milieux défavorisés» dans *Les déterminants de la santé : les enfants et les adolescents* (Ottawa : Forum national sur la santé 1998); Dan Offord, "Correlates of emotional disorder from a community survey," dans *Canadian Journal of Psychiatry,* 1990, 35(5), pp. 419-425; et Dafna Kohen, Clyde Hertzman et Jeanne Brooks-Gunn, *L'affluence des quartiers et la maturité scolaire,* document préparé pour «Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche» parrainée par Développement des ressources humaines Canada, 1998.

19. Dans ce cas, un niveau élevé d'agressivité indique un enfant qui se place dans le tiers du haut de la répartition, c'est-à-dire un enfant qui commet plus souvent des actes agressifs comme ceux décrits dans le texte.

20. Le graphique 13 présente la proportion d'enfants qui se placent dans les 10% du haut de la répartition, c'est-à-dire qui montrent les symptômes les plus fréquents d'anxiété de troubles affectifs.

21. Ces chiffres n'ont pas nécessairement une signification diagnostique ou clinique, ils représentent simplement les plus mauvais résultats sur lesquels l'échantillon nous permet de porter l'attention. Par exemple, les enfants que nous avons sélectionnés comme étant «très hyperactifs» ne seraient pas forcément tous diagnostiqués hyperactifs, mais ils avaient les plus mauvais résultats sur l'échelle d'hyperactivité par rapport aux autres enfants.

22. Dans le cadre de cette étude, on considère que les enfants dans les 10% du haut ont été impliqués dans au moins trois comportements délinquants.

23. Dans l'ELNEJ, les enfants de 4 et 5 ans ont été soumis au Peabody Picture and Vocabulary Test (PPVT) qui est conçu pour évaluer le développement du vocabulaire réceptif ou passif chez l'enfant (les enfants doivent associer des mots qu'ils entendent à des images). Les résultats des enfants à ce test normalisé ont été classés en trois catégories de développement : avec du retard, normal et avancé. Le graphique ne montre que la proportion d'enfants qui ont un retard de développement du vocabulaire.

24. Il faut remarquer que seulement 50% des enfants d'âge scolaire dans l'ELNEJ ont participé au test de mathématiques. Ce qui n'était pas intentionnel mais plutôt un résultat malencontreux du processus du questionnaire scolaire. La taille de l'échantillon plus petite et moins fiable pourrait expliquer la nature quelque peu irrégulière des résultats montrés sur ce graphique.

25. M. Boyle et E. Lipman, *Le lieu a-t-il de l'importance?;* D. Offord, E. Lipman et E. Duku, *Quels enfants ne font pas de sport et ne participent pas à des activités artistiques ni à des programmes communautaires?* Ces deux documents ont été préparés pour des ateliers dans le cadre de «Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche» parrainée par Développement des ressources humaines Canada, 1998.

26. Comme nous l'avons signalé dans *Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada* (CCDS, 1999), la probabilité chez les jeunes de 15 à 19 ans de n'avoir jamais eu d'emploi est aussi fortement liée au niveau du revenu familial.

27. Au Canada, les travaux bien diffusés associés au Dr. Fraser Mustard, fondateur de l'Institut canadien de recherches avancées, au Dr. Dan Offord, directeur du Centre d'études des enfants à risque à McMaster University, et au Dr. Paul Steinhauer, président de Sparrow Lake Children's Alliance et Voices for Children, ont aidé à faire prendre conscience du rapport entre le revenu familial et le développement de l'enfant. La recherche financée par la Fondation Laidlaw par l'intermédiaire de son programme pour les enfants à risque et le financement par Développement des ressources humaines Canada de la recherche exhaustive pour l'ELNEJ ont aussi été des forces majeures pour mener à une meilleure compréhension publique des facteurs qui influencent le développement de l'enfant. Parmi les publications qui fournissent des preuves sur les liens entre le revenu familial et les résultats dans le développement de l'enfant dans le contexte canadien, on relève : *Grandir au Canada* (Ottawa : DRHC, 1996); *Les déterminants de la santé pour les enfants* (Ottawa : Conseil national de prévention du crime, 1996); *La santé des enfants du Canada,* 2e édition (Ottawa : Institut canadien de santé infantile, 1994); *Notre promesse aux enfants,* édité par Kathleen Guy, (Ottawa : Institut canadien de la santé infantile, 1997). Les nouvelles sources d'information proviennent de plusieurs des documents préparés à l'occasion de la conférence de DRHC «Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche», qui a eu lieu à Ottawa en 1998.

28. *Poverty in Canada,* 2e édition, par Christopher Sarlo (Vancouver : Fraser Institute, 1996).

29. Voir un compte rendu détaillé par l'une des pionnières des SFR, Jenny Podoluk, dans *Les revenus des Canadiens* (Ottawa : Statistique Canada, 1968). D'où proviennent les SFR de Statistique Canada en tant que mesure de la pauvreté? La base du premier SFR a été une enquête sur les dépenses en 1959. Lorsque cette mesure a été développée, la méthode était beaucoup plus facile à défendre, étant donné le niveau généralement bas des revenus d'après-guerre et la haute proportion de revenu que toutes les familles devaient dépenser pour les besoins essentiels. On définissait une famille pauvre quand elle devait dépenser plus de 70% de son revenu pour des besoins essentiels. Ce qui laissait très peu d'argent disponible pour d'autres dépenses considérées non d'un besoin absolu – une situation qui probablement se faisait sentir chez une génération largement rurale qui avait survécu à la Dépression et à six années de guerre, mais pour qui les demandes croissantes de dépenses d'une société de plus en plus urbaine et industrielle, avec les coûts associés, n'avaient pas encore été pris en compte. Par conséquent, les SFR initiaux ressemblaient de plus près à une mesure *absolue* de la pauvreté.

Comme les revenus réels ont augmenté au fil des ans, il n'est plus spécialement convaincant de continuer d'utiliser la proportion de dépenses pour les besoins essentiels de nourriture, de vêtements et de logement afin de définir ou de mesurer la pauvreté. De nos jours une famille «pauvre» doit dépenser plus de 50% de son revenu en besoins essentiels; les 50% qui restent pour les autres dépenses devraient théoriquement permettre à ces familles de conserver un niveau de vie dans un rapport fixe au niveau de vie moyen dans leur communauté. Par conséquent, on traite maintenant les SFR comme une mesure *relative* de la pauvreté, ce qui irrite les critiques qui pensent que les SFR ne devrait servir qu'aux besoins essentiels de survie.

Cependant, alors que la méthode utilisée pour déterminer les SFR n'est peut-être pas aussi convaincante aujourd'hui que dans les années 1950 et 1960, le CCDS continue de soutenir les SFR parce que les niveaux de revenu identifiés ressemblent de près aux niveaux de revenu qui sont approuvés par la majorité des Canadiens dans les sondages d'opinion publique. Et en fin de compte, le niveau où l'on définit les SFR est une décision politique basée sur la dimension d'inégalité que les Canadians sont prêts à accepter. Donc, même s'il risque d'être difficile de défendre la procédure statistique utilisée par Statistique Canada, il n'est pas si difficile de défendre les niveaux de revenu définis par les SFR. Contrairement à la méthode «d'une calorie au-dessus de la famine» apparemment adoptée par le Fraser Institute, les SFR définissent des niveaux de revenu qui ne tolèrent pas un niveau excessif ou punitif d'inégalité.

30. Pour le développement de cette approche, voir *Trop peu : Définition et évaluation de la pauvreté au Canada* (Ottawa : CCDS, 1984).

31. En plus des tentatives continuelles du Fraser Institute d'instituer une approche du panier à provisions, les chercheurs des gouvernements du Fédéral, des provinces et des territoires sont en train de développer La mesure du panier de consommation. Voir *Le bulletin de la recherche,* Automne-hiver 1998, produit par Développement des ressources humaines Canada (Ottawa : DRHC, pp. 1-4). En comparaison aux résultats des SFR, la mesure du panier de consommation aurait résulté en une réduction du taux de pauvreté en 1996, de 17% à 12%. Le Conseil national du bien-être s'est aussi engagé dans ce débat avec son rapport *Une nouvelle mesure de pauvreté : oui, non, ou peut-être?* (Ottawa : CNBE, 1999).

32. Depuis 1967, la firme de sondage d'opinion publique Gallup a occasionellement posé la question suivante : «En général, quel est le montant d'argent minimum que vous considérez qu'une famille a besoin chaque semaine pour s'en sortir dans cette communauté?» Dans chacune des 18 années depuis que cette question a été posée, la réponse médiane a suivi de très près le SFR correspondant (voir le graphique 28). La question n'a pas été posée en 1994, mais en interpolant entre les deux années les plus proches, nous estimons une valeur pour 1994 égale à un revenu annuel de 25 200 $.

33. C'est vrai que le gouvernement fédéral a élargi et rénové l'ancien Crédit d'impôt pour enfants avec l'annonce de la Prestation nationale pour enfants qui procure un gain net à certaines familles à faible revenu. Cependant les augmentations jusqu'à présent n'ont fait que ramener les familles à faible revenu en gros au niveau où elles étaient il y a 10 ans, étant donné que la prestation pour enfants – ancienne et nouvelle – n'est pas entièrement indexée à l'inflation. De plus, les familles à l'assistance sociale n'ont reçu aucune amélioration de revenu de la Prestation nationale pour enfants car un montant équivalent est déduit de leur chèque d'assistance, sauf dans deux provinces.

34. Voir les nouvelles données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, publiée dans *Le Quotidien,* le vendredi 26 mars 1999.

35. David P. Ross, Paul Roberts et Katherine Scott, «Comment les enfants de parents seuls diffèrent-ils de l'ensemble des enfants» et «Comparaisons d'enfants de familles monoparentales : différences et similitudes», documents d'atelier préparés pour «Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche» parrainée par Développement des ressources humaines Canada, 1998.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est l'un des principaux éditeurs dans le domaine du développement social. Nos titres portent sur des sujets comme la sécurité du revenu et la pauvreté, les nouvelles formes d'emploi et les questions liées au marché du travail, la politique sociale, le développement économique communautaire, la prévention du crime, pour n'en citer que quelques-uns.

Les livres du CCDS et ses rapports de recherche donnent une information et une analyse faisant autorité en la matière. Les publications du CCDS, approfondies et techniquement fiables, servent d'ouvrages de référence qualifiés qui sont utilisés par les personnes en charge des décisions, les experts et le milieu universitaire dans tout le pays. L'ensemble de nos publications constitue une série d'ouvrages qui font le suivi du bien-être social et économique des Canadiens.

Parmi les publications les plus récentes du CCDS, on relève :

Les programmes de sécurité du revenu au Canada

Un livre de référence actualisé, décrivant les prestations pour enfants, l'Assurance-emploi, les prestations de l'assistance sociale et aux aînés. (Avril 1998, environ 150 p.)

Le Progrès des enfants au Canada 1998 — Gros plan sur les jeunes

Le troisième numéro de cette série très en demande du Conseil qui fait le suivi des indicateurs sociaux de la situation des enfants. Le numéro de 1998 présente un profil approfondi des jeunes de 15 à 24 ans. (Décembre 1998, 72 p.)

Les adolescents dans la main d'œuvre au Canada — Un rapport de recherche

Ce regard détaillé à la situation d'emploi chez les adolescents Canadiens dans les années 1990 présente ce qu'ils gagnent, leur taux d'emploi et les répercussions du travail sur leur rendement scolaire et leur mode de vie. (Janvier 1999, 32 p.)

La collection sur la recherche sociale du CCDS

Une série de rapports qui examinent les questions actuelles du marché du travail, comme la nature changeante du travail à temps partiel et temporaire, la pauvreté familiale et les salaires des femmes.

Pour commander ces publications, ou pour recevoir un catalogue gratuit de nos publications, veuillez contacter le CCDS, service des publications, à l'adresse au dos de la couverture de ce rapport.

Dans le débat croissant sur la pauvreté au Canada, un de ses aspects est manifestement absent : l'impact du faible revenu familial sur l'épanouissement de l'enfant. Combien d'argent une famille a-t-elle besoin pour créer un environnement qui permette à ses enfants de grandir et devenir des adultes sains et productifs? Quelle est l'importance du revenu familial sur la capacité de l'enfant à apprendre? Dans ce rapport, David P. Ross et Paul Roberts examinent les répercussions du revenu familial sur le développement de l'enfant et ils proposent une nouvelle dimension au débat public : À propos, et si les efforts pour lutter contre la pauvreté au Canada avaient pour objectif principal de produire des enfants sains?

David P. Ross est le directeur général du Conseil canadien de développement social (CCDS) et Paul Roberts est cadre de recherche au CCDS.

Le CCDS est l'un des porte-parole les plus respectés au Canada plaidant en faveur d'une meilleure sécurité sociale et économique pour tous les Canadiens. Organisme national, indépendant à but non lucratif, le principal produit du CCDS est l'information et son activité essentielle est la recherche, axée sur des domaines comme le bien-être des enfants, la sécurité économique, l'emploi, la pauvreté, les pensions et les politiques sociales du gouvernement.

Il est possible de se procurer d'autres exemplaires (en français ou anglais) sur *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial* pour 15 $ (taxes comprises), plus 3,50 $ de frais d'envoi. Nous offrons un escompte de 15 % sur les achats en gros à partir de 25 exemplaires. Il y a aussi des escomptes pour les membres du CCDS.

Également disponible : le dernier numéro du *Progrès des enfants au Canada 1998* pour 10 $ plus frais d'envoi. Les numéros de 1996 et 1997 du *Progrès des enfants au Canada* sont encore disponibles pour 7 $ chaque, plus frais d'envoi.

Veuillez contacter :
Conseil canadien de développement social
Service des publications
441, rue MacLaren, 4e étage
Ottawa (ON) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
Courriel : publications@ccsd.ca; Internet : www.ccsd.ca

Modes de paiement : toutes les commandes doivent être réglées d'avance par chèque, virement ou numéro de carte VISA ou MasterCard, en inscrivant la date d'expiration. Les organismes peuvent passer une commande sans paiement préalable en indiquant un numéro valide de bon de commande.

Nos publications sont aussi disponibles chez Renouf :
Tél. : (613) 745-2665; Fax : (613) 745-7660

Laidlaw Foundation

Conseil canadien de développement social

Le CCDS remercie avec gratitude la **Fondation Laidlaw** de son appui financier pour la production de *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial*.